

R A P P O R T
D'ACTIVITE
2 0 1 6 - 2 0 1 7

1	INTRODUCTION DU PRÉSIDENT	3
2	RAPPORT MORAL DE LA SECRÉTAIRE FÉDÉRALE	7
3	COMMISSIONS FÉDÉRALES	11
	Commission Nationale Médicale	12
	Commission Nationale Juridique et d’Ethique	16
	Commission Nationale des Juges	17
	Commission Nationale Formation et Emploi	18
	Commission Nationale des Mutations	20
	Commission Nationale de Labellisation	21
	Commission Disciplinaire Fédérale / Commission Disciplinaire Fédérale Antidopage	22
4	RAPPORT D’ACTIVITÉ TECHNIQUE	25
	Rapport de la Directrice Technique Nationale	26
	Rapport de la Commission Nationale Spécialisée Gymnastique Artistique Masculine	30
	Rapport de la Commission Nationale Spécialisée Gymnastique Artistique Féminine	32
	Rapport de la Commission Nationale Spécialisée Trampoline et Tumbling	34
	Rapport de la Commission Nationale Spécialisée Gymnastique Rythmique	36
	Rapport de la Commission Nationale Spécialisée Gymnastique Aérobic	37
	Rapport de la Commission Nationale Spécialisée Gymnastique Acrobatique	38
	Rapport de la Commission Nationale Spécialisée TeamGym	39
	Rapport de la Commission Nationale Prospective des Pratiques Compétitives	40
	Rapport de la Commission Nationale Prospective des Pratiques non Compétitives	42
	Rapport de la Commission Nationale Prospective Haut Niveau	44
5	LES FAITS MARQUANTS	47
	Les Jeux Olympiques 2016	48
	Le Championnat de France de Trampoline et Tumbling par équipes 2016	50
	Le Championnat de France de Gymnastique Rythmique individuel 2017	52
	La réforme territoriale	53
	La réforme des textes fédéraux	54
	La réforme du système compétitif	56
6	PERSPECTIVES	59
	Journée Nationale de la Gymnastique 2017	60
	Internationaux de France 2017	61
	Plan numérique	62
7	RÉCOMPENSES FÉDÉRALES	65
	Liste des récipiendaires : plaquette fédérale, médailles d’honneur (or, argent, bronze)	66
	Présentation des récipiendaires de la plaquette fédérale	68
8	PROJETS DES RÉOLUTIONS	75
	Assemblée Générale Ordinaire	76
	Assemblée Générale Extraordinaire	78
9	RAPPORT FINANCIER	81
	Rapport de gestion du Trésorier fédéral	82
	Rapport du Commissaire aux Comptes	86
	Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées	92
	Compte de résultat analytique	94



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT

Salle de Conférence

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT



Ensemble, créons le mouvement

Entre crise économique et politique, le contexte général du pays peut amener les Français à douter d'eux-mêmes, à s'interroger sur leurs relations avec les autres, et le cas échéant à rechercher un ailleurs meilleur.

A contrario, en toute sérénité, l'Assemblée Générale a fortement exprimé sa confiance en l'équipe dirigeante légèrement remaniée, pour un nouveau projet quadriennal fait de synergie entre les acteurs fédéraux, de volonté d'installer une Gymnastique en couleurs et de développer la communication et le marketing.

La bonne mise en œuvre du projet nécessitait d'attribuer les responsabilités aux nouveaux élus, d'installer rapidement les diverses commissions fédérales et de reposer l'organisation fédérale. Ainsi la DTN a été confirmée et son équipe renforcée de plusieurs collaborateurs, un Directeur exécutif a remplacé le Directeur général, et six postes de Directeurs de haut niveau ont été créés pour l'ensemble des disciplines.

Aujourd'hui bien en place, l'organisation doit répondre aux enjeux majeurs partagés, comme la réussite de la réforme territoriale, la rénovation du système compétitif et la nécessaire mobilisation en faveur du Haut Niveau qui amènera aux J.O. de Tokyo en 2020 et (peut-être) à Paris en 2024. En complément, il faudra aussi diversifier les pratiques, développer les technologies collaboratives et poursuivre l'amélioration des locaux du siège fédéral.

Mais d'ores et déjà, la forte évolution (+6%) qui nous fait dépasser le nombre des 300 000 licences confirme la confiance de la FFG en elle-même et en son avenir.

James Blateau
Président

INTRODUCTION DU PRÉSIDENT







RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE FÉDÉRALE



DOMINIQUE MÉRIEUX

Contrainte par le timing de la réforme territoriale, l'Assemblée Générale 2017 a dû être avancée. C'est par conséquent

d'une saison courte dont nous avons à rendre compte en ce printemps 2017.

Tout d'abord, nous retiendrons un moment important de notre vie démocratique fédérale : les élections. Elles se sont déroulées en novembre dernier. Même si la vie fédérale a été quelque peu impactée, la réélection de la majeure partie de la gouvernance précédente a permis de mesurer la confiance accordée à cette nouvelle équipe et donc de poursuivre sans rupture les travaux engagés la saison dernière. Toutes les commissions ont été rapidement installées, chacune et chacun a pu trouver sa place pour conduire et soutenir le projet fédéral.

Au sein du siège fédéral, deux changements importants sont à retenir. Suite au départ de Romain Baujard, David Vallée a été nommé pour assumer la fonction de Directeur exécutif. Le départ à la retraite de Monique De Los Santos après 39 ans de travail enthousiaste au sein de la Fédération fut un grand moment d'émotion que nous avons fêté le 12 janvier dernier.

Parmi les temps forts des derniers mois, la poursuite des travaux de mise en œuvre de la réforme territoriale, la deuxième phase de modification des textes fédéraux et

la rénovation du système compétitif ont tenu une place prépondérante. Ces sujets transversaux et essentiels ont été présentés et partagés avec les structures déconcentrées, rencontrées les 10 décembre et 29 janvier derniers.

Une étroite collaboration s'est également engagée avec les comités de transition des régions pour achever la fusion administrative des territoires au plus tard le 1^{er} septembre 2017. Tous ces échanges sont riches et constructifs et s'inscrivent dans une dynamique cohérente et positive préparant l'avenir d'une Fédération forte et moderne.

Dans un domaine plus festif, nous retiendrons deux événements conviviaux qui ont marqué l'année :

- L'inauguration officielle du 2^{ème} étage du siège fédéral, le 15 septembre 2016, en présence de certains de nos gymnastes médaillés ou encore du Président du CNOSF, Denis Masegla. Cet espace, détruit lors de l'incendie de 2015, a été totalement rénové et modernisé. Sur ses murs ont été exposées pour la première fois les photos des gymnastes médaillés olympiques, symboles de la performance, reflets de la vie fédérale passée et présente.
- La réception en l'honneur des gymnastes ayant mis fin à leur carrière internationale s'est tenue le 9 décembre 2016 et restera aussi un point d'orgue de la vie fédérale. Youna Dufournet et Valentine Pikul pour les GAF, Chloé Gherardi, Camille Curti et Alexis Martin chez les GAC, Arnaud Willig pour les GAM et Benjamin Garavel, Lauréna Giunipero et David Orta pour l'Aérobic étaient présents. Marine Brevet (GAF) et Hamilton Sabot (GAM), excusés, complètent la prestigieuse liste de ces gymnastes ayant fait honneur à leur discipline et à leur sport et auxquels la Fédération tenait à rendre hommage. Deux élues ayant choisi de mettre fin à leur parcours fédéral, Anne-Marie Lemêtre et Dany Pérémarti, ont, de surcroît, été honorées ce même jour.



Concernant le fonctionnement du siège, conformément à notre engagement, un accompagnement par un cabinet de conseils a été proposé au Pôle des Activités Gymniques pour mieux organiser et optimiser le travail. Un nouvel outil d'échange interne, Office 365, est en cours de déploiement pour tous les services. Celui-ci facilitera le travail partagé de tous les collaborateurs qui bénéficient d'une formation propice à une bonne utilisation par tous, accompagnée par le même cabinet.

L'organisation des Internationaux de France à l'AccorHotels Arena de Paris, qui se profilent mi-septembre comme étape de Coupe du monde challenge et comme apogée de la vie gymnique française de l'année 2017, se poursuit. Ceux-ci seront présentés sous une nouvelle forme et une nouvelle conception. Cette première édition d'une nouvelle ère se veut innovante et propice à la fidélisation des partenaires et du public, fédéral bien sûr, mais aussi au-delà. Le tout couronné par l'échéance des championnats d'Europe GAF qui se dérouleront en 2020 à Paris.

Cette perspective 2020 est portée par une équipe dotée d'un projet dynamique et moderne, animée par la passion de la Gymnastique et la volonté de réussir. Pour cela, un travail partagé et collaboratif avec les structures déconcentrées est un objectif concret. Ces dernières sont nécessaires pour mener à bien les actions engagées. Notre projet fédéral est celui de tout le monde. Tout ce qui est entrepris l'est en direction des clubs et des licenciés. Au cœur d'une société mouvante, en mutation constante, où tout évolue, qui désoriente parfois, nous sommes attentifs à leurs besoins et à ce que nous pouvons mettre en place pour les accompagner, les rassurer et les aider dans cette évolution.

Qu'ils soient assurés de notre indéfectible attachement à les soutenir et à les épauler !







COMMISSIONS FÉDÉRALES



COMMISSION NATIONALE MÉDICALE

Président :
Pierre Billard
Membres :

Alexandre Domange, Pascal Jourdan,
Jean-Bernard Solignac, Frédéric Cliquet

L'année 2016 a été marquée par deux importants changements sur le secteur médical : d'une part, la modification de la législation imposée aux Fédérations sur le certificat médical d'absence de contre-indication et sur le suivi réglementaire des athlètes de Haut Niveau ; d'autre part, la modernisation du système fédéral d'information et de collaboration en ligne facilitant l'accès au réseau des différents professionnels de santé intervenant dans les clubs, les Pôles et les Comités.

La commission médicale a intégré ces deux éléments dans son travail tout en poursuivant les actions déjà initiées :

- Actions en cours sur la veille sanitaire, la prévention des blessures, la structuration des soins et l'encadrement des équipes de France et des stages ;
- Missions de conseil et d'expertise sur les dossiers médicaux de gymnastes blessés, sur les demandes relevant de l'organisation et de la responsabilité du médical ;
- Missions de soutien à la commission Santé Gym pour expertise sur les aspects médicaux ;

- Implication des professionnels de santé des clubs ou structures et organisation des colloques médicaux fédéraux.

Réformes règlementaires

Les réformes sur le certificat médical et sur le suivi réglementaire des athlètes de Haut Niveau, annoncées de longue date, ont été publiées en fin de saison sportive pour une application en début de saison sportive suivante. Cette proximité entre la publication des textes législatifs et leur date d'application, associée à la publication différée de textes complémentaires, a été source de confusion dans les clubs pour la rentrée 2016.

Concernant le certificat médical maintenant dénommé « certificat d'absence de contre-indication », dans le mois qui a suivi la publication du décret, la Commission Médicale a donné son avis sur les adaptations nécessaires à cette réglementation générale pour garantir une pratique sans risque, tenant compte des caractéristiques des activités gymniques et de leurs pratiquants.

Depuis, de nouveaux arrêtés, décrets ou circulaires ont apporté encore d'autres éléments. Certains sont toujours en attente pour bien préciser les contours de cette nouvelle réglementation. Aussi, la Commission Médicale ne pourra se positionner définitivement qu'une fois l'ensemble des éléments réglementaires publiés.

Système d'information et de collaboration en ligne

Afin de faciliter les échanges entre les différents professionnels de santé impliqués dans les soins ou le suivi des gymnastes, la Commission Médicale s'est appuyée sur le système d'information et de collaboration en ligne



mis à disposition par la Fédération. Une messagerie numérique fédérale a pu être créée pour chaque professionnel qui en a fait la demande. A partir de ces messageries, un groupe « médical » a été constitué, permettant d'échanger des pratiques, des protocoles, des avis via des outils adaptés (dossiers partagés, forum en ligne, messagerie...). Pour répondre à la transversalité de l'intervention du médical, certains dossiers peuvent être partagés avec d'autres acteurs non professionnels de santé impliqués sur plusieurs sujets (Performance, Gym santé, Formation, Recherche...).

L'utilisation de ce système est une avancée majeure pour l'organisation du médical. En effet, les emplois du temps et l'éloignement géographique limitaient l'investissement des différents intervenants. Aujourd'hui, chaque professionnel peut s'engager facilement sur les thématiques qui lui sont chères.

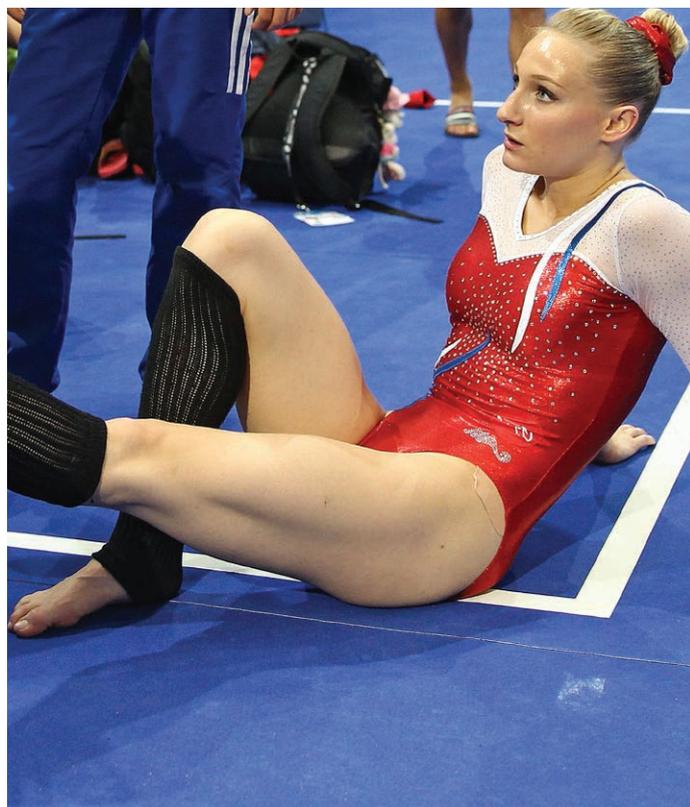
Veille sanitaire, prévention des blessures, structuration des soins et encadrement des équipes de France et des stages

La méthode de veille sanitaire n'a pas été modifiée. Elle repose toujours sur les déclarations d'accidents, les dossiers de la surveillance médicale réglementaire et les dossiers médicaux de performance. La Commission signale encore quelques difficultés pour centraliser l'ensemble des dossiers médicaux des athlètes concernés par le Suivi Médical Réglementaire (SMR) ou par le certificat de performance, seules les attestations de réalisation d'examen ou d'anciens modèles de dossiers médicaux étant parfois envoyés. Le nombre d'accidents déclarés sur la saison 2015-2016 est statistiquement stable (en légère baisse) par rapport aux années précédentes, avec toujours une très faible proportion d'accidents graves.



Les médecins des équipes de France ont pu accompagner les équipes lors des événements d'importance majeure (championnats du monde et Jeux Olympiques) pour assurer les soins et prendre les décisions adaptées en cas de blessure dans ces contextes très particuliers.

Le bilan des J.O. de Rio a montré que la prévention des blessures est un thème nécessitant d'être plus présent dans les clubs et dans les structures d'entraînement de Haut Niveau. La Commission Médicale s'est rapprochée de la Commission Formation et, plus largement, de la Direction Technique Nationale, pour proposer des actions efficaces sur la prévention des blessures. Les modalités d'accompagnement des équipes de France par les kinésithérapeutes n'ont pas été modifiées ; un rapport d'activité est toujours demandé à l'issue du stage.





Missions de conseil et d'expertise

Comme les années précédentes, la Commission restreinte aux médecins a rendu plusieurs avis médicaux sur les dossiers de gymnastes. La commission a également été sollicitée pour accompagner la structuration de l'organisation médicale de certains Pôles en difficulté sur ce sujet. Des avis réguliers sont aussi rendus aux responsables de clubs ou de comités concernant la réglementation touchant au médical (par exemple, délivrance de médicaments dans les clubs, autorisation d'usage thérapeutique et dopage, certificats médicaux contradictoires). Ces avis sont associés au service juridique de la Fédération.

Missions de soutien de la Commission Santé Gym

La Commission Médicale est intervenue en soutien de la Commission Santé Gym pour l'expertise médicale des protocoles Santé Gym Senior et pour les conseils sur les documents remis par les professionnels de santé.

Organisation des colloques médicaux et recherche

La Commission Médicale a organisé son colloque médical réunissant médecins, kinésithérapeutes et autres professionnels de santé et, plus largement, ouvert aux cadres intéressés par les missions transversales du médical. Ce colloque, tenu le samedi 17 décembre 2016 à l'INSEP, a traité des sujets allant des prises en charge médicales et paramédicales en cas d'accident à la réanimation cardiaque (en diffusant le kit Mini Anne d'autoformation à la Réanimation Cardio-Pulmonaire et à la défibrillation) en passant par la présentation du programme Santé Gym Senior et par le bilan médical des Jeux Olympiques. Le bilan, très positif, a souligné l'importance de la tenue de ces moments

d'échanges annuels entre les différents professionnels de santé impliqués dans les soins ou le suivi des gymnastes. L'utilisation des outils numériques (système d'information et de collaboration en ligne) permet de prolonger ces échanges et offre à chacun la possibilité d'exprimer ses souhaits sur le médical.

Enfin, dans le domaine de la recherche, l'étude sur la vitamine D a pris du retard dans son lancement, l'ensemble des formalités administratives (validation des questionnaires, consentements, avis du Comité d'Éthique, accords des différents Pôles et révision des effectifs) ayant été plus longues que prévu. La Commission Médicale a fait le choix de privilégier la qualité méthodologique et donc de tolérer ce délai, repoussant le début des prélèvements et du recueil de données au premier trimestre 2017.

Au total, l'année 2016 referme un cycle olympique durant lequel les travaux de la Commission Médicale ont bien avancé dans la continuité des deux axes fondamentaux de la médecine du sport que sont la protection de la santé des gymnastes et l'accompagnement de la performance. Les pierres angulaires de l'organisation ont été posées. Il faut poursuivre et toujours s'adapter pour répondre aux besoins des gymnastes.



COMMISSION NATIONALE JURIDIQUE ET D'ÉTHIQUE

Présidente :
Chantal Languet

Membres :
Anne-Marie Lemêtre, Robert Marchant,
Jérôme Monné, Jacques Vareyon

Suite aux élections fédérales de novembre 2016 et à l'appel à candidatures pour la constitution des Commissions Nationales, la Commission Juridique et d'Éthique renouvelée a livré ses premiers travaux. Au cours des premières semaines de fonctionnement, la Commission a de nouveau pris l'attache des Comités Régionaux afin de réunir les dossiers de demandes de récompenses fédérales à l'intention des bénévoles de leur région, sans lesquels rien ne serait possible.

Lors de sa séance du 30 janvier 2017, la Commission a ainsi validé le bien fondé de 85 dossiers qui sont soumis au Comité Directeur fédéral pour approbation. Nous remercions vivement les Comités Régionaux qui nous ont adressé leurs demandes, mais nous regrettons les dossiers arrivés hors délais ou non conformes. Toutefois, les régions concernées pourront renouveler leurs demandes lors de la prochaine saison.

La Présidente de la Commission Juridique et d'Éthique

fait par ailleurs partie du groupe de travail œuvrant à la mise à jour des statuts fédéraux et du règlement intérieur.





COMMISSION NATIONALE DES JUGES

Président :
Eric Marsille

Membres :
Antoine Daullet,
Alexandre Domange,
Eva Serrano, Amanda Wernert



La Commission Nationale des Juges, mise en place le 26 novembre 2016 à l'issue du Congrès fédéral, a été complètement renouvelée.

Selon les statuts fédéraux, la commission est chargée de suivre l'activité des juges et d'élaborer les règles propres à cette activité en matière de déontologie, de formation et de perfectionnement et de veiller à la promotion des activités de jugement auprès des jeunes licenciés. Au regard de ces éléments, après avoir pris connaissance des travaux effectués durant le dernier mandat, la Commission se réunira prochainement pour définir ses axes de travail qui s'inscriront dans la continuité des actions précédemment engagées. Les responsables des juges nationaux et internationaux seront associés à la réflexion.

La Commission traitera ainsi divers sujets comme le jugement à l'international, le jugement des pratiques fédérales, la formation des juges et les passerelles avec l'UNSS en s'appuyant toujours le même objectif : harmoniser, rendre plus lisible et simplifier.



COMMISSION NATIONALE FORMATION ET EMPLOI

Présidente :

Hélène Bouline

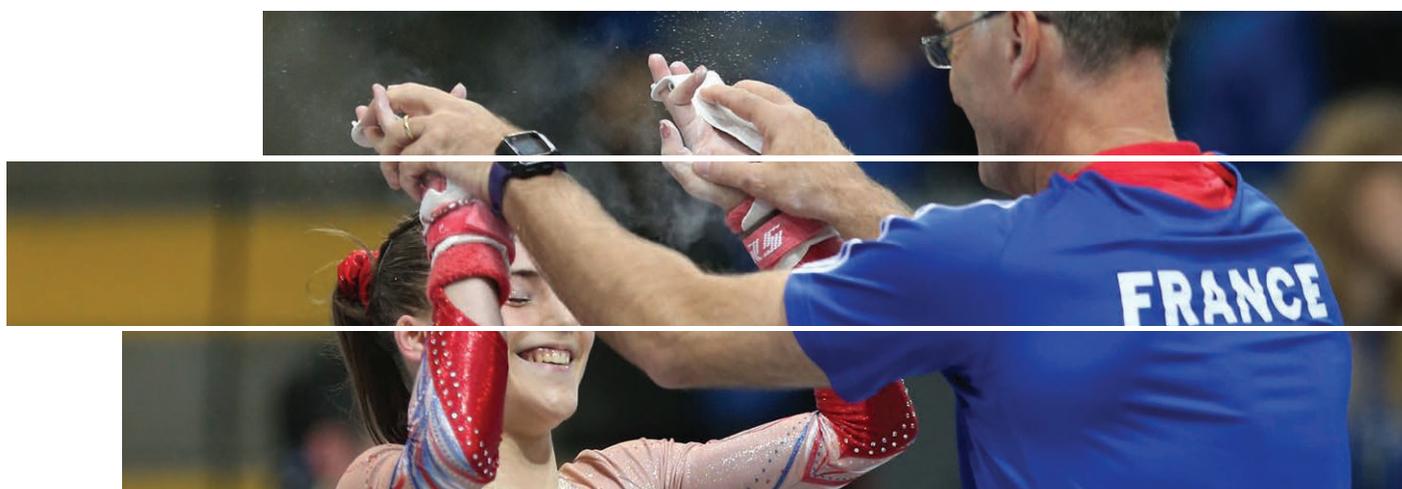
Membres :

**Magalie Cyrklewski,
Thierry Gauvin, Nicolas Tordi,
Ghislaine Vibourel, Anne-Marie Lemêtre**

La Commission Nationale de la Formation a été renouvelée. Elle a pour mission de mettre en œuvre le projet fédéral centré sur l'augmentation du nombre de nouveaux cadres et l'amélioration des compétences de l'encadrement actuel.

Ce projet se décline ainsi :

- Promouvoir et mettre en valeur les métiers de la Gymnastique ;
- Multiplier les sessions territoriales de formation professionnelle (CQP, BP). La mise en œuvre du nouveau BP JEPS « activités gymniques », avec des compétences d'animation et d'entraînement, se fera grâce à un réseau d'organismes de formation répartis sur tout le territoire. L'ouverture de nouveaux organismes de formation permettra d'accueillir plus de stagiaires.
- Multiplier les sessions de DE JEPS, DES JEPS. Depuis deux ans, la formation DES est mise en œuvre en coopération avec l'INSEP et centrée chaque année sur une nouvelle discipline. L'écriture d'un nouveau ruban pédagogique et l'utilisation de la FOAD (Formation à distance) nous permettent de proposer, dès la saison 2017-2018, la formation DE JEPS sur une année au lieu de 18 mois.
- Proposer un plan annuel de formation continue pour les techniciens, juges et dirigeants. La Direction Technique élabore un plan de formation pour les entraîneurs de la filière Haut Niveau qui permettra à chacun, de l'entraîneur des clubs formateurs à l'équipe de France, d'augmenter ses compétences pour préparer les médailles mondiales. Par ailleurs, un plan de formation





à destination de tous les animateurs et entraîneurs de clubs sera décliné et mis en œuvre dans les territoires.

Le déploiement d'une plateforme de formation à distance (FOAD) nous a permis de réduire de 10% le temps en présentiel de la formation moniteur cette saison ; pour 2017-2018, deux semaines de formation auront lieu à distance pour les DE. Par ailleurs, un plan de formation à distance est en cours de déploiement pour les formations de juges.

La réforme des textes (renouvellement du CQP, écriture d'un nouvel arrêté BP JEPS) et une refonte de la formation fédérale rendent ces formations plus adaptées aux besoins des clubs (ex : BP JEPS avec valence animation ET entraînement). De plus, la rédaction conjointe des textes a permis de les coordonner pour fluidifier les parcours de formation et renforcer l'utilité des formations fédérales dans la formation professionnelle (ex : moniteur GAF ou GAM = UC4 du BP JPES activités gymniques).

La mise en œuvre d'une formation de formateurs a permis de centrer l'acte pédagogique des formations sur l'animation. 300 personnes ont été formées au cours de l'année 2016 à travers 14 actions réparties sur toutes les zones.



COMMISSION NATIONALE DES MUTATIONS

Président :
James Blateau

Membres :
Patrick Andréani, Philippe Dillmann,
Eric Marsille, Pascal Vacant

dossiers, nombre en légère augmentation par rapport à la saison dernière. 24 mutations ont été accordées, une refusée, le gymnaste concerné n'ayant pas fourni à la Commission les éléments nécessaires à l'examen de sa situation.

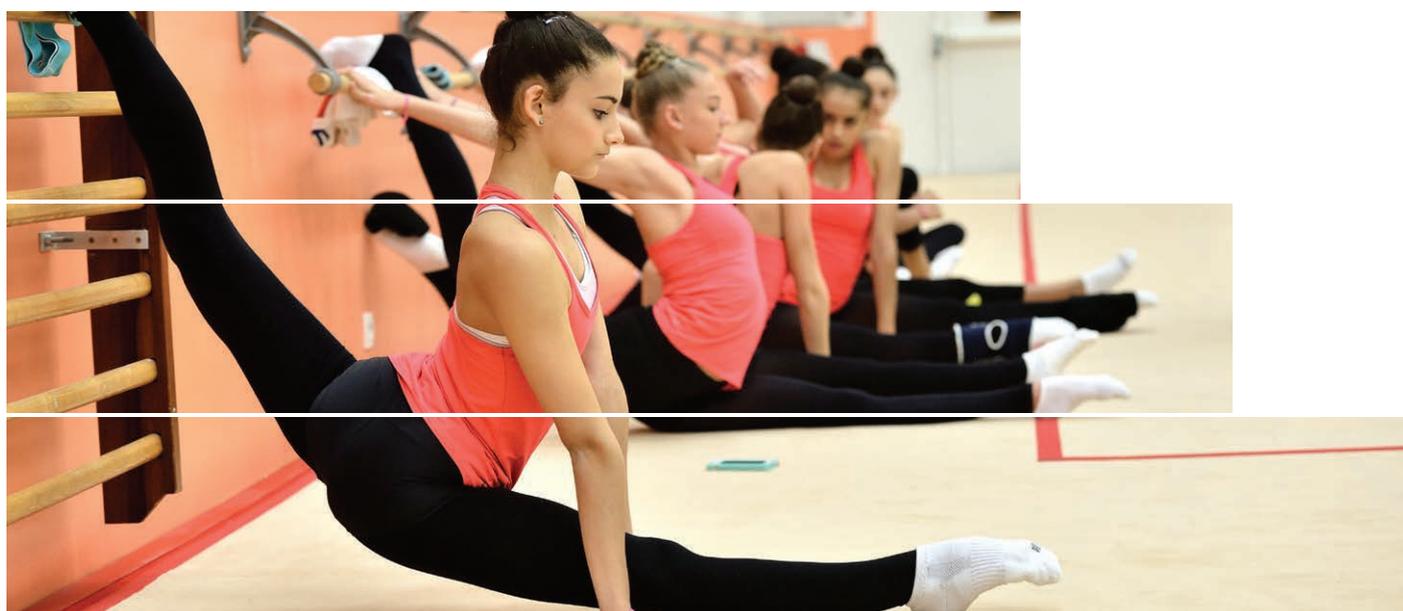
Les mutations concernaient 17 Espoirs, 4 jeunes, 3 Seniors, 1 Élite et se répartissaient ainsi : 7 pour la GAM, 7 pour la GAF, 3 pour la GR, 2 pour le Trampoline et 6 pour l'Aérobic.

Suite aux élections du 26 novembre 2016, les membres de la Commission ont été renouvelés. Ces derniers ont poursuivi dès le 6 décembre 2016 le travail de leurs prédécesseurs en gardant à l'esprit le respect du règlement intérieur.

Pour la saison 2017-2018, eu égard à la nouvelle réforme des textes fédéraux, la Commission aura pour mission de faire appliquer la nouvelle réglementation fédérale dans des délais nouveaux.

La Commission Nationale des Mutations est réglementairement compétente pour se prononcer sur les demandes de mutation des gymnastes classés sur la liste Espoirs et sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

Pour la saison 2016/2017, la Commission a examiné 25





COMMISSION NATIONALE DE LABELLISATION

Présidente :

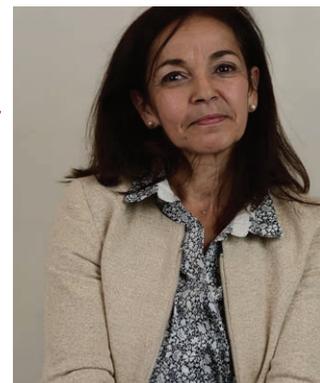
Malika Mesrar

Membres :

Robert Gillet,

Caty Goury-Charvet,

Jean-Paul Mahé, Ingrid Stutz



Trois mois après sa nomination, la nouvelle Commission Nationale de Labellisation s'est mise en ordre de marche pour mettre en œuvre la rénovation de la démarche qualité, telle que définie dans le projet fédéral. Réunie pour une première journée de travail, la Commission a élaboré un plan d'actions pour rendre la démarche qualité pertinente et attrayante.

Ce plan se décline en plusieurs phases dont la première est la poursuite du bilan détaillé de l'existant, débuté par l'équipe précédente.

Ce bilan, outil de diagnostics, permettra d'engager de profonds changements très attendus.

D'ores et déjà, plusieurs réflexions ont été initiées, sur le contenu des référentiels, sur une labellisation et une certification élargies à d'autres activités et sur le renforcement de la reconnaissance fédérale.

Lors de cette réunion, la Commission a étudié **53** dossiers. Elle a attribué **8** certifications qualité, **33** labellisations « BabyGym » et **6** labellisations « Seniors ».





COMMISSION DISCIPLINAIRE FÉDÉRALE

COMMISSION DISCIPLINAIRE FÉDÉRALE ANTIDOPAGE

Président :

Jean-Marc Pastor

Membres :

Sylvie Courtine, Bernard Dupuy,
Luc Le Roy, Evelyn Salaun

A la suite de l'Assemblée Générale électorale, le 26 novembre 2016, le Comité Directeur a désigné les membres de la Commission Disciplinaire Fédérale et de la Commission Disciplinaire Fédérale Antidopage. Ce nouveau mandat de quatre ans s'inscrit dans la continuité des actions menées par le Président de la Fédération et dans le souci de sauvegarder les intérêts de cette dernière.

La désignation des membres de la Commission Disciplinaire Fédérale et de la Commission Disciplinaire Fédérale Antidopage intervient après la modification du règlement disciplinaire de lutte contre le dopage par le décret n° 2016-84 du 29 janvier 2016. Le décret n° 2016-1054 du 1^{er} août 2016, relatif au règlement disciplinaire type des Fédérations sportives agréées, est venu

également encadrer le pouvoir disciplinaire de celles-ci. L'article 6 du règlement disciplinaire de la Fédération précise désormais que ne peuvent être membres d'un organe disciplinaire :

- Le Président de la Fédération ;
- Les membres du Comité Directeur de la Fédération ;
- Les professionnels de santé siégeant au sein du Comité Directeur de la Fédération ;
- Les professionnels de santé chargés, au sein de la Fédération, de coordonner les examens requis dans le cadre de la surveillance médicale particulière prévue à l'article L. 231-6 du code du sport ;
- Les professionnels de santé désignés par la Fédération qui sont en charge du suivi médical des Équipes de France.

En conséquence, ont été désignées, parmi les candidats, les personnes qui correspondent à ces exigences. Elles siègent au sein des deux Commissions.

Rigueur et continuité

La Commission Disciplinaire Fédérale et la Commission Disciplinaire Fédérale Antidopage se réunissent peu. En 2015-2016, seules deux réunions ont eu lieu. Une première fois à la suite d'une saisine du Président de la Fédération à l'encontre d'un président de club ; une seconde fois à la suite d'un contrôle antidopage positif. Si elles sont peu saisies, les Commissions se doivent d'assurer une homogénéité dans leurs décisions. Pour chaque cas est établi un dossier d'instruction, suivi d'un rapport d'instruction. Le dossier peut être consulté par les parties, avant le début de la réunion, au siège de la Fédération. En début de séance, le chargé d'instruction procède à la lecture du rapport. Le débat se poursuit contradictoirement, selon les dispositions du règlement disciplinaire.

Dans cet esprit, le renouvellement de plusieurs membres



des deux Commissions depuis le mandat précédent permet de garantir un suivi des décisions et d'en assurer la cohérence. Les Commissions entendent préserver cette continuité à l'avenir ; c'est la raison pour laquelle les travaux sont conduits en équipe et les décisions sont prises en toute collégialité.

Pour faciliter la tenue des séances, l'utilisation de la visioconférence peut s'avérer utile. Expérimentée une première fois lors de la saison 2015-2016, elle a permis la tenue d'une séance de la Commission alors que les parties convoquées ne pouvaient être physiquement présentes en raison d'un problème de transport. Si rien n'empêche son développement, l'utilisation de cet outil doit demeurer exceptionnelle. Le faible nombre d'affaires traité par la Commission ne justifie pas de recourir à la visioconférence de manière itérative. Si l'article 12 du décret n° 2016-84 du 29 janvier 2016 et le règlement disciplinaire type annexé au décret n° 2016-1054 du 1^{er} août 2016 prévoient la possibilité d'en faire usage « pour tenir compte de l'éloignement géographique ou de contraintes professionnelles ou médicales », ces textes insistent sur la présence en séance de la personne convoquée (art. 28 du décret n° 2016-84 et art. 13 de l'annexe I-6 du décret n° 2016-1054).

Axes d'amélioration

Le faible nombre de saisines des Commissions démontre certainement le respect des licenciés des règles établies par la Fédération mais il traduit peut-être, aussi, une méconnaissance de ces Commissions, de leurs missions et des conditions de leur saisine. Durant leur mandat, la commission disciplinaire fédérale et la commission disciplinaire fédérale antidopage auront donc à cœur d'assurer la publicité systématique de leurs décisions.





RAPPORT D'ACTIVITÉ TECHNIQUE



RAPPORT DE LA DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE

Corinne Callon

L'année 2017 marque le début du cycle olympique, ce rapport annuel est l'occasion de parcourir l'essentiel des actions réalisées durant le cycle 2013/2016 et de nous projeter vers le cycle 2017/2020.

• LE HAUT NIVEAU

Le résultat des Jeux Olympiques de Rio ne peut nous satisfaire, puisque la Gymnastique n'a pas rapporté de médaille de cette édition 2016. Le document « Bilan des JO Rio » disponible en téléchargement sur le site internet www.ffgym.fr synthétise l'évaluation de la préparation olympique durant le cycle 2013/2016.

Ce qu'il faut retenir des analyses :

- Aujourd'hui, on constate un décalage avec le niveau international qui s'est envolé. La Gymnastique française n'a pas pris le virage nécessaire pour rester concurrentielle. Un niveau acrobatique français qui est insuffisant dès les catégories Juniors. Un système de détection qui est à questionner pour mieux identifier et suivre les gymnastes de talent ;
- Il est nécessaire de revisiter nos méthodes d'entraînement qui ne sont pas suffisamment appuyées sur la recherche scientifique et les exigences du niveau international ;
- Un dispositif structurel pas optimum, certains Pôles ne sont plus adaptés aux exigences environnementales

(cahier des charges) attendues des structures de Haut Niveau, pour espérer la production de performance en lien avec la concurrence internationale.

Que faudrait-il changer au prochain cycle ? 3 points sont prioritaires :

1. La formation de l'encadrement et la gestion des plans de carrière

L'état des lieux met en évidence un certain nombre d'entraîneurs installés au même endroit depuis de longues années, sans mettre à jour leurs connaissances, leurs compétences. Mais depuis les 20 dernières années, nous pouvons regretter le départ d'entraîneurs français à l'étranger. Comme pour les gymnastes, nous devons prévoir une détection des entraîneurs, un parcours de formation et un plan de carrière jusqu'à la reconversion. Il est nécessaire d'identifier et d'anticiper la baisse de motivation et de compétences.

2. La construction de « couloirs de performance » pour jalonner de façon objective les étapes des parcours des gymnastes vers les médailles internationales. Ces indicateurs doivent nous permettre de mieux évaluer les gymnastes, entraîneurs et structures et de mieux cibler les moyens à mettre en œuvre.

L'identification des talents dans l'organisation de



la détection et la formation de base seront un axe déterminant. La concurrence internationale est telle que nous ne pouvons plus espérer être concurrentiels uniquement avec la charge de travail répétitif. Il est indispensable de détecter des gymnastes talentueux qui répondent au modèle de performance actuel, avec des qualités physiques et mentales hors du commun : des gymnastes doués, résistants aux exigences de l'entraînement de haut niveau, capables d'apprendre rapidement, de se surpasser tant mentalement que physiquement.

3. La position des clubs et des territoires dans le paysage du haut niveau FFGym

Le système actuel (Pôles Espoirs et Pôles France) ne produit plus la performance attendue. Nous devons construire le Parcours d'Accession Sportive avec les territoires, en phase avec la réalité du système économique.

Les axes stratégiques du prochain cycle :

- Réinterroger les modèles de performance de chaque discipline ; améliorer la relation entraîneur / entraîné au service de la haute performance et nous enrichir des expériences des Équipes de France des sports qui réussissent régulièrement à intégrer la hiérarchie internationale ;

- Revisiter l'organisation des entraînements pour augmenter la rigueur et la charge, pour développer l'adaptabilité et sortir de la zone de confort (déstabiliser les gymnastes et l'encadrement) ;
- Evaluer régulièrement, écrire et suivre les « couloirs de performance » avec précision en collaboration avec les juges ;
- Favoriser les confrontations et les collaborations internationales.

• LA FORMATION

Le cycle 2013/2016 a été marqué par la réforme des textes devant permettre la rénovation de la formation fédérale et rendre nos formations plus adaptées aux besoins des clubs. Les actions réalisées : écriture de l'arrêté permettant la mise en œuvre du nouveau BP JEPS avec une valence animation et entraînement, renouvellement du CQP. La rédaction conjointe des textes a permis de mieux fluidifier les parcours de formation et renforcer le positionnement des formations fédérales dans la formation professionnelle (ex : le Moniteur GAF ou GAM donne l'équivalence de l'UC4 du BP JEPS activités gymniques).

La formation de formateur a priorisé l'acte pédagogique des formations sur l'animation. Durant l'année 2016, 300 personnes ont été formées au cours de 14 actions réparties sur toutes les zones.



Dans le cadre de la formalisation du plan fédéral Citoyen du sport au début de l'année 2016, nous avons pu actualiser toutes nos formations initiales et continues dans le respect des chartes et des valeurs FFG. Les actions quotidiennes de l'encadrement technique doivent se réaliser en priorité dans le respect de l'intégrité physique et psychologique du pratiquant dans tous les niveaux de pratique, du débutant au gymnaste des Équipes de France.

Le cycle 2017/2020 sera priorisé sur la formation des entraîneurs de Haut Niveau : des compétences de détecteur de talents, aux exigences du niveau international. Il nous faut actualiser les connaissances et les compétences dans les secteurs incontournables de la performance, pour former les champions de la Gymnastique de demain.

• LES PRATIQUES COMPÉTITIVES

Pour le secteur des pratiques compétitives, la saison 2016-2017 est marquée par la nouvelle formule compétitive du Top 12 GAM, mais également par le déploiement des outils informatiques EngaGym, Ordo Gym et DJGym.

Le Top 12 GAM s'organise désormais sous la forme d'un championnat étalé sur cinq mois, avec des rencontres à domicile et à l'extérieur et des gymnastes qui s'affrontent au cours de duels aux agrès. Le titre de champion de France a été décerné lors de la finale disputée à Valenciennes le 11 mars 2017. Et après les masculins, ce sont les féminines qui se lanceront dans cette nouvelle organisation dès la saison prochaine.

En ce qui concerne les outils informatiques, tout en s'avérant perfectibles, ils doivent faciliter la tâche des clubs et des acteurs impliqués dans la préparation et la gestion des compétitions du niveau départemental au niveau national. Nous avançons par étape dans le projet de modernisation de notre organisation, cela nécessite

de faire évoluer nos habitudes, notamment dans la gestion de l'organisation des compétitions.

Concernant la rénovation du système compétitif, la mise en œuvre sera effective à compter de septembre 2017, avec en particulier la prise en compte de la réforme territoriale et la définition de nouveaux circuits compétitifs. Dans cette étape, il a été parallèlement nécessaire de faire évoluer une partie de l'offre de programmes compétitifs, plus particulièrement en GAM et en GAF avec de nouveaux contenus mis en place par la Fédération pour les gymnastes relevant des niveaux de pratique « Fédéral » et « Performance ».

• LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS NON COMPÉTITIVES

Les actions des cadres techniques dans ce secteur doivent permettre le déploiement territorial efficient d'une offre de pratiques gymniques accessibles à tout public, quel que soit son âge, son genre, son niveau de condition physique, sa situation vis-à-vis du handicap et son lieu d'habitation. Le cycle passé a été ciblé sur trois types de produits.

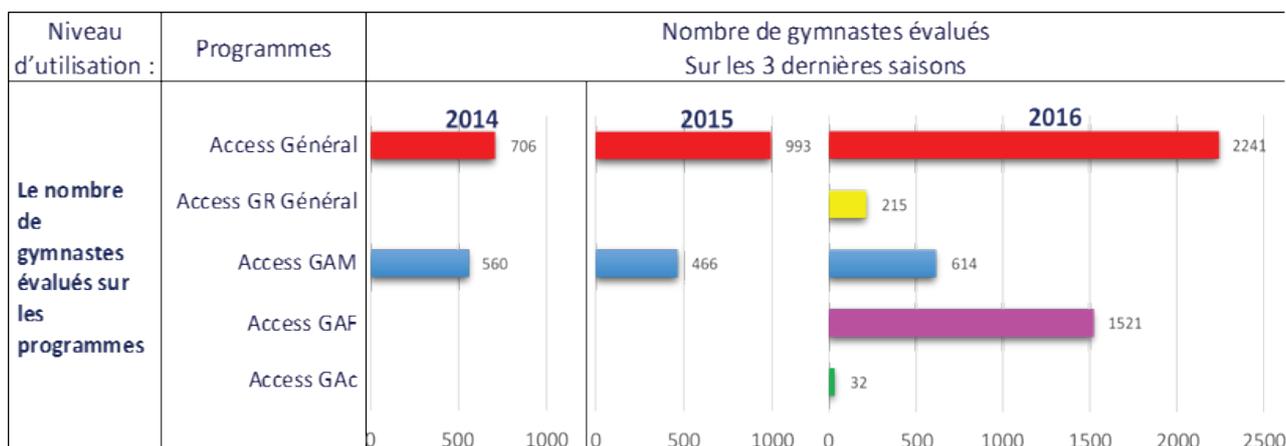


La Baby Gym

Le produit a été actualisé, notamment pour l'accueil du très jeune public, et la diffusion Baby Gym a été réalisée lors des différentes actions de formation de l'encadrement (responsables régionaux, FC des animateurs déjà diplômés et des futurs animateurs).

Access Gym

L'année 2016 a marqué le lancement du produit Access pour les disciplines GAF, GAc et GR en complément de la GAM déjà existante. Tous les secteurs sont en évolution et maintenant que la diffusion est faite dans les clubs, on devrait assister à une accélération pour les temps à venir.



Santé Gym Senior

Comme pour la Baby Gym, le produit Santé Gym Senior a été diffusé lors des différentes actions de formation (responsables régionaux Senior, formations continues des animateurs déjà diplômés, formation des futurs animateurs), afin de mieux transmettre les attentes de la mise en œuvre. Dix formateurs Santé Gym Senior ont été formés et 60% des animateurs existants ont été formés au produit.



Perspectives 2017/2020 pour l'univers Evolugym

Poursuivre l'évolution de notre offre de pratique Evolugym en :

- Finalisant les supports techniques et pédagogiques pour les programmes en direction des jeunes publics (Baby Gym, Access Gym sur l'ensemble des disciplines FFGym) ;
- Concevant et déployant de nouveaux programmes à destination des publics jeunes adultes et adultes ;
- Développant un projet « Santé » transversal aux différentes disciplines et évolutif en fonction des niveaux de pratique.

Le déploiement de ces nouveaux programmes s'appuiera sur la formation de l'encadrement, l'organisation d'évènements, l'accompagnement des structures déconcentrées et des clubs notamment dans leurs projets de participation aux évènements internationaux.



RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE SPECIALISÉE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE

Président :

Jean-François Blanquino

Membres :

Benoît Baguelin, Frantz Gaillard,
Pascal Mérieux, Florent Morel,
Francis Prudent

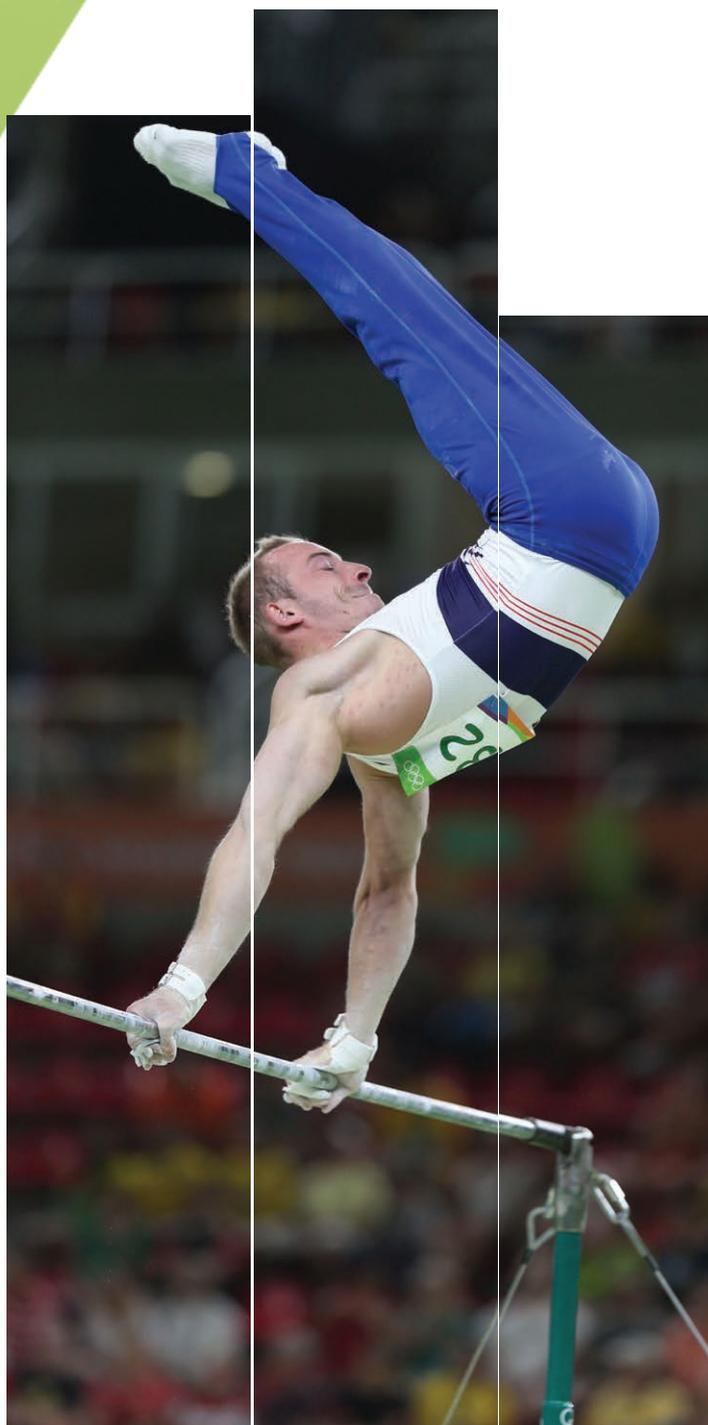
La Commission, renouvelée partiellement après le Congrès de novembre 2016, a achevé les travaux engagés lors du cycle tels que la rénovation du système compétitif et la mise en place du Top 12. Réunie au mois de janvier, elle a conduit une réflexion sur la mise en œuvre du nouveau projet fédéral.

Mise en place du Top 12 sur la saison 2017 et réflexion sur son évolution

Pour effectuer la synthèse de cette nouvelle formule compétitive, il avait été convenu de rassembler les clubs participant au Top 12. C'est lors de la finale le 11 mars à Valenciennes que le rendez-vous a été donné aux entraîneurs et présidents de clubs pour échanger

avec les acteurs fédéraux en charge du projet. La CNS a, quant à elle, proposé au DTN adjoint, Thierry Klein, des améliorations des points de règlement et des évolutions du Top 12.





Travail sur un programme fédéral aménagé

Dans la perspective de la fusion des Comités Régionaux, une nouvelle organisation technique et de nouveaux programmes fédéraux sont proposés. Afin de favoriser l'accès du licencié à la compétition, quel que soit son niveau technique ou son volume horaire d'entraînement, la CNS, dans le cadre du projet fédéral, a mené une réflexion sur les programmes compétitifs accessibles à tous.

Poursuite des travaux sur la rénovation du système compétitif

Sous la direction de Patrick Andréani et Fabienne Ringler, les vice-Présidents en charge des pratiques fédérales, les travaux engagés sur la rénovation du système compétitif arrivent bientôt à leur terme. L'harmonisation entre les disciplines a été le fil conducteur des réflexions et des propositions.

Réflexion sur un nouveau format pour la compétition Intercomités et sur le calendrier 2018

La compétition Intercomités, suspendue ces deux dernières années, pourrait revenir en 2018. La CNS a réfléchi à un nouveau format, de nouvelles propositions seront formulées prochainement. De nouveaux jumelages lors des finales nationales pourraient être également proposés prochainement.

Lien avec la formation des juges et des cadres

La CNS travaille en lien avec le secteur formation. Ce travail collaboratif est très important, très apprécié et indispensable à la mise en œuvre des missions nombreuses et variées de la Commission.



RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE SPECIALISÉE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE

Présidente :

Marilyne Lanaud

Membres :

Christiana Canavy, Dominique Francillon,
Sophie Jovenet, Stéphane Miquel,
Michaël Pallares

La saison 2016-2017 est l'occasion d'ajustements et de refontes.

Révision du barème du classement des clubs

Chaque année, en fonction de la révision des programmes, le barème des points marqués à chaque compétition par les clubs est revu. Cette saison, l'exemple principal est la catégorie Elite, Avenirs, Espoirs, Juniors. Elle offrait jusqu'ici deux championnats : les Coupes nationales de décembre et le championnat de France en mai. Cette année, les Coupes nationales sont remplacées par des revues d'effectifs, qui ne sont pas des compétitions en elles-mêmes. Les clubs où sont licenciées ces gymnastes, qui font partie de la vitrine de notre Gymnastique, se trouvaient donc lésés. Nous avons, par conséquent, doublé les points.

Travail sur la rénovation du système compétitif

La mise en place administrative des nouvelles grandes régions nécessite un gros travail de réorganisation technique.

La rénovation du système compétitif a trouvé toute sa place dans ce nouveau découpage territorial.

Une attention particulière est portée au « Programme fédéral » qui devrait prendre effet dès la saison prochaine sur les niveaux de pratiques « Performance » et « Fédéral » : des nouveautés qui répondent à l'attente des licenciées en GAF quel que soit leur niveau ou leur temps d'entraînement.





Travail sur les quotas et prévisionnels pour les Finales Nationales 2017

Chaque année, début janvier, la liste de tous les engagements par discipline est dressée. Les quotas sont ensuite fixés en fonction du nombre d'engagées par classe d'âge et par catégorie, ils varient chaque année. Ils serviront à qualifier les gymnastes en Finales Nationales.

Finalisation de la rédaction de la réglementation concernant le Top 12 GAF suite à l'échange avec les clubs lors de la réunion du 12 mars 2017

La nouvelle version du Top 12 GAF s'aligne largement sur celle des garçons et sera mise en place le 1^{er} septembre 2017. La rédaction se termine en accord avec les clubs, qui ont bien participé à l'élaboration de ce Top 12.

Actualisation du cahier des charges de la rénovation du système compétitif

Avec l'arrivée du nouveau système compétitif, le cahier des charges relatif à l'organisation des compétitions nationales sera modifié et adapté.

Travail sur une nouvelle version de la brochure technique

La forme de la brochure technique va évoluer pour tendre à une plus grande clarté. Il est prévu de réorganiser les règlements en trois documents différents, pour chaque discipline, le règlement technique, le programme technique et le document de cadrage. La Commission s'est attelée à la tâche.



RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE SPECIALISÉE TRAMPOLINE ET TUMBLING

Président :
Lucien Viviani

Membres :
Franck Bardy, Robin Charlier, Cyril Cloud,
Eric Doussinault, Maxime Le Gallo,
Marion Limbach-Tarin, Xavier Tavignot

Trampoline

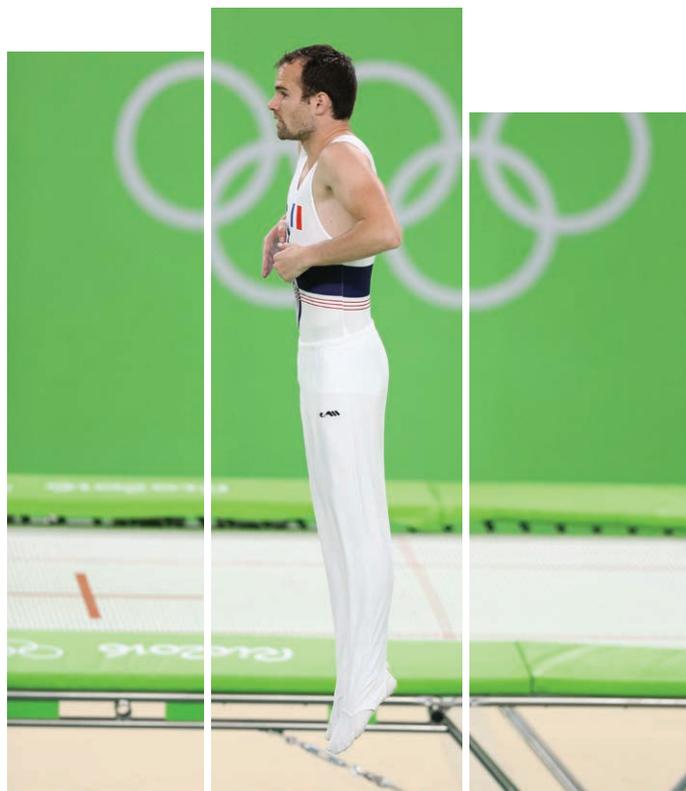
La mise en place de bonus pour les différentes catégories concernées a été très bien perçue par les entraîneurs des clubs : près de 85 % des gymnastes ont réalisé des éléments fondamentaux pour une meilleure progression future.

La Commission spécialisée souhaite désormais anticiper les modifications du code de pointage FIG 2017. Le nombre de juges lors des compétitions évolue. Une note de déplacements horizontaux (sur 10) est désormais introduite dans le calcul de la note finale. L'expérience effectuée pendant les championnats de France par équipe 2016, des 18 et 19 novembre, a donné entière satisfaction.

Les totaux sélectifs sont modifiés, avec un calcul pour la note finale, respectivement :

- Dans la filière Elite, augmentation du nombre de figures du libre 1 avec prise en compte de la difficulté ;
- Pour les 18 ans et plus, prise en compte en difficulté de 4 touches au lieu de 2 ;
- Pour les 18-20 ans, prise en compte en difficulté de 3 touches au lieu de 2 ;
- Pour les 15-17 ans, prise en compte en difficulté de 2 touches.

En outre, le libre 1 est supprimé en épreuve simultanée de la filière Elite pour les catégories 14-17 ans et 18 ans et plus.



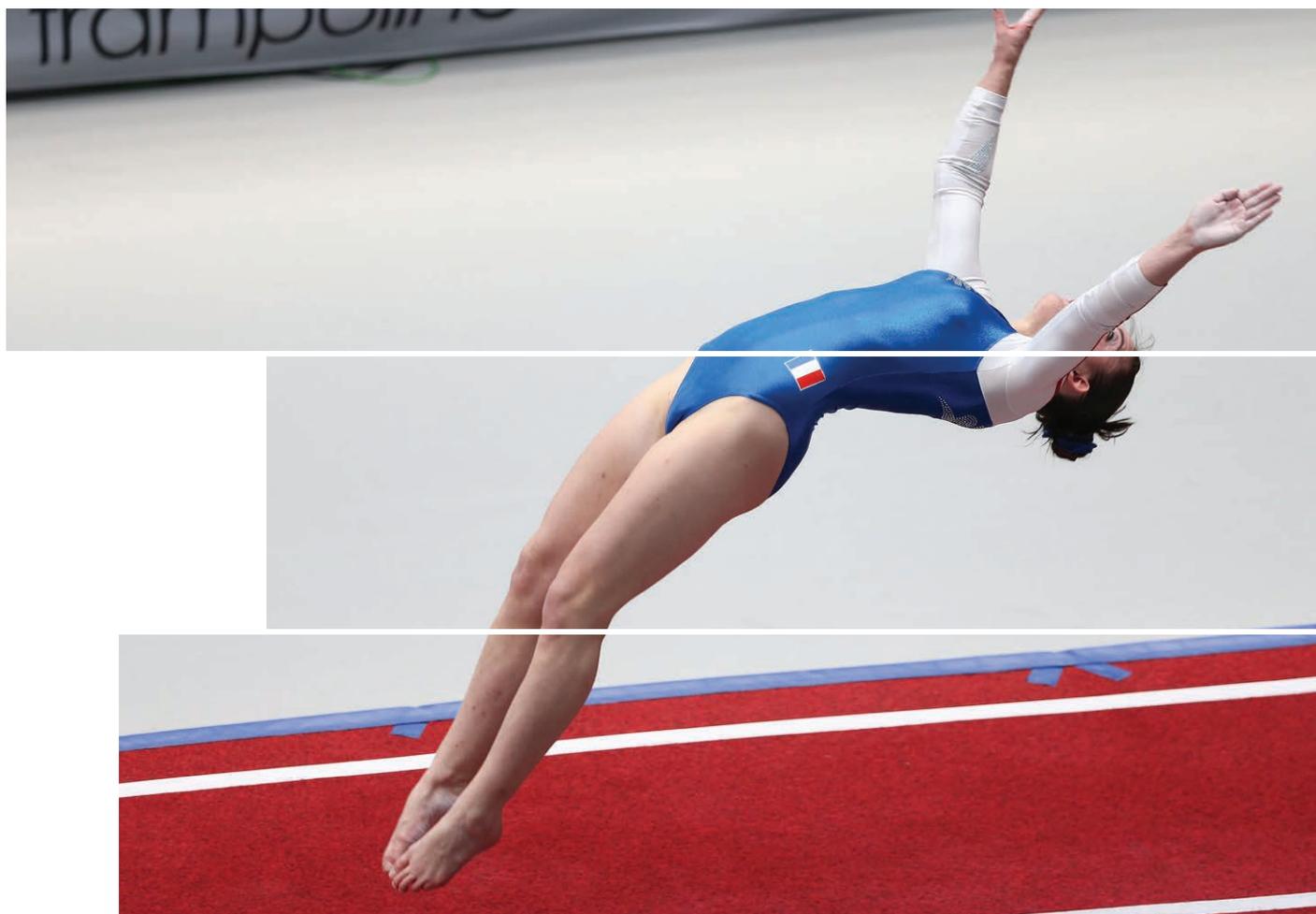
La règle des « gymnastes formés localement » est appliquée lors du championnat de France par équipe pour la catégorie Nationale 1.

Tumbling

Les catégories Elite 11-12 ans et Nationale 10-12 ans fusionnent. Le programme compétitif des catégories les plus jeunes est renouvelé. Les modalités de sélection aux championnats de France pour la filière Elite sont assouplies. Un bonus chez les masculins est instauré en

filière Elite 15-17, 18 et plus et pour la Nationale 1 équipe. L'objectif, ici, est de favoriser les séries avec deux ou trois doubles rotations afin de permettre aux masculins de présenter un niveau de difficulté supérieur.

La règle des « gymnastes formés localement » est appliquée lors du championnat de France par équipe pour la catégorie Nationale 1. Les modifications du code FIG sur la valeur des difficultés sur les éléments de base ne nécessitant ni recyclage des juges ni modification du système informatique sont appliquées dès 2017.





RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE SPECIALISÉE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Présidente :
Agnès Lichtlé

Membres :
Cécile Chaumet, Bénédite Drouard,
Valérie Fabre,
Caroline Florent-Deconninck,
Pamela Manuse

La CNS GR a poursuivi, au cours de la saison écoulée, son travail sur la rénovation du système compétitif. La saison 2016-2017 a vu la poursuite des nouveaux programmes au sein de la vie fédérale. Les deux secteurs « Performance » et « Fédéral » ont été bien assimilés par l'ensemble des clubs, correspondant à des niveaux et des objectifs bien distincts.

Secteur performance

Ce secteur est d'un niveau technique plus relevé, en particulier les individuelles Nationale A qui travaillent sur le code FIG Junior ou Senior avec, pour objectif, d'alimenter le secteur du Haut Niveau et des équipes de France. Des passerelles ont été mises en place entre le plus haut niveau du secteur Performance et le secteur Elite, à savoir les Nationale A et les catégories Espoir et Junior, en particulier chez les plus jeunes où le contenu

technique des Nationale A 10-11 ans et 12-13 ans est en lien étroit avec les exigences du secteur Elite. La mise en place du « PAS » en est l'illustration. Le nombre de gymnastes qui accèdent en finale a été légèrement augmenté.

Secteur fédéral

Dans ce secteur, les contenus sont plafonnés et aménagés pour un accès plus aisé au plus grand nombre. Le calcul des quotas d'accès en finale a été modifié avec une répartition uniquement au prorata du pourcentage d'engagés par zone et par catégorie. Le nombre de gymnastes qui accèdent en finale a également été légèrement augmenté. L'objectif de la CNS, à travers tous ces travaux d'évolution et de rénovation du système compétitif, est double : développer l'activité avec la poursuite de la progression du nombre de licenciés et faire monter le niveau technique des meilleures pour accéder au Haut Niveau et permettre aux équipes de France d'être mieux alimentées grâce aux passerelles. La CNS s'est réunie à plusieurs reprises durant la saison pour finaliser ces travaux : lors de chaque finale de la vie fédérale (soit 3 championnats de France : individuel, Ensembles « Nationales » et Trophée) mais aussi lors de la réunion annuelle de janvier 2017 afin d'harmoniser la poursuite de la rénovation entre toutes les disciplines.



RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE SPECIALISÉE GYMNASTIQUE AÉROBIC



Présidente :

Julie Roussel

Membres :

Anaïs Bourletias, Julien Dalverny,
Mathieu Deliers, Laetitia Lenclos,
Rachel Muller

Cette année, les objectifs de la CNS AER renouvelée se sont orientés sur cinq points :

- La rénovation du système compétitif, conjointement aux autres disciplines ;
- L'adaptation des différents programmes au nouveau code FIG 2017-2020 ;
- Le renouvellement de 3 imposés (TF 10-14 ans Aéro, TF 10-14 ans HILO et NB 10-11 ans), à sortir dès septembre 2017 ;
- La réflexion sur un projet de développement axé sur une fidélisation et une augmentation des licenciés Aérobie. Ce projet est en cours d'élaboration en collaboration avec les vice-Présidents Fabienne Ringler et Patrick Andréani. Il sera mis en place sur les trois prochaines saisons ;
- La création d'outils facilitant la communication avec les COL des championnats de France, les clubs Aérobie et des outils facilitant la compréhension du jugement pour les juges et entraîneurs.





RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE SPECIALISÉE GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

Président :

Alexandre Domange

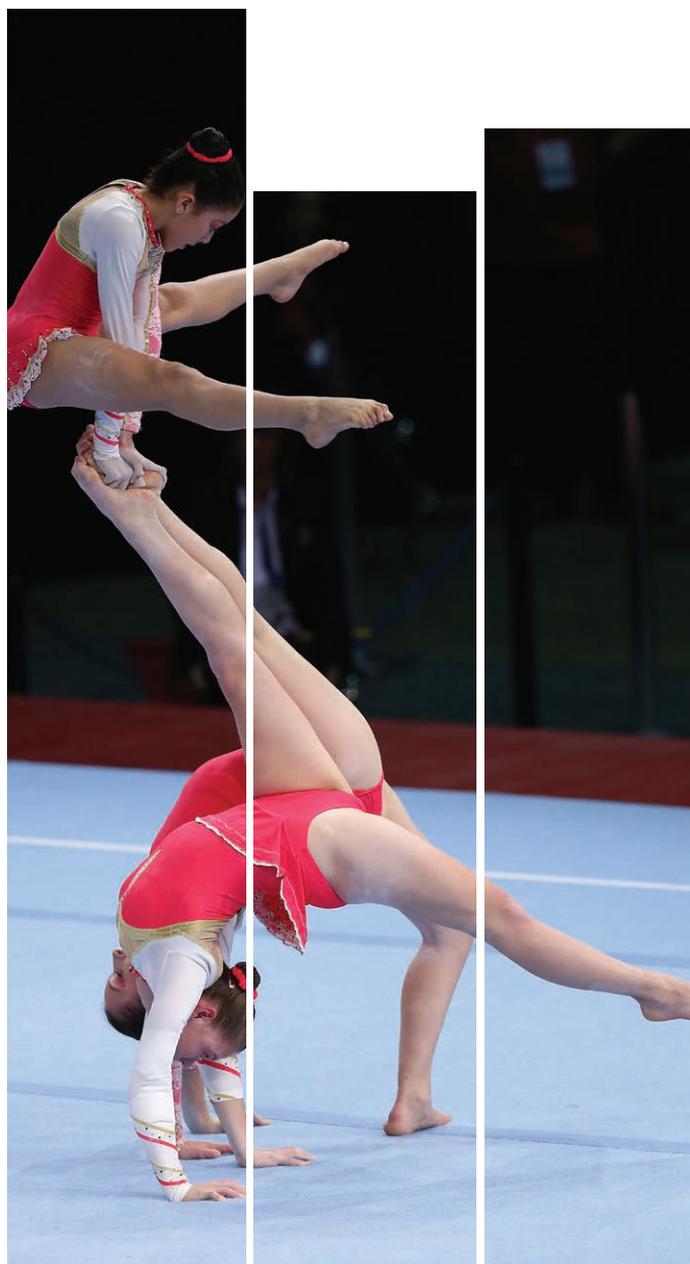
Membres :

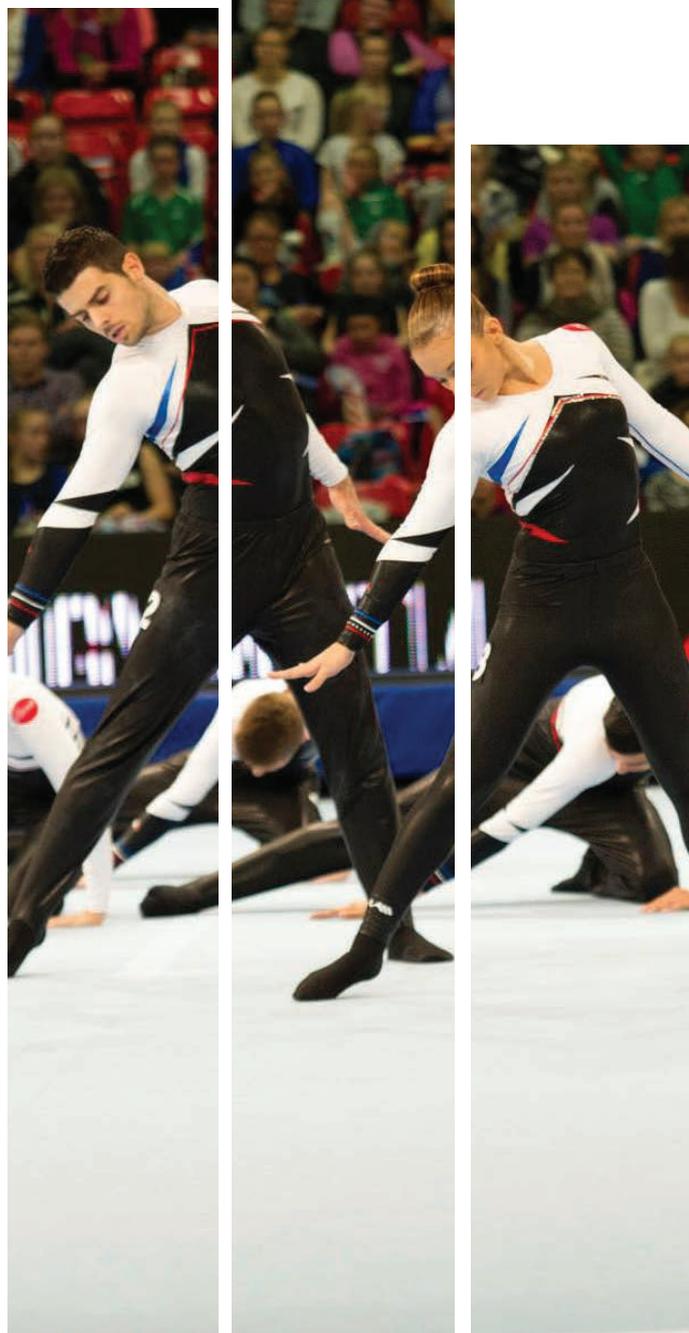
Yann Arzac, Karine Charlier,
David Combalbert, Christophe Lemaire,
Matthieu Piednoel

Le cycle précédent s'est clôturé avec la refonte des programmes compétitifs du niveau Fédéral et du niveau Performance. Ils sont entrés en application en ce début de saison et l'un des travaux de la CNS pour cette fin de saison sera l'évaluation et l'ajustement de ces programmes. L'objectif est de les stabiliser le plus tôt possible pour la durée du cycle. L'élaboration du plan de développement de la discipline, inscrite dans le projet fédéral, débutera dans les mois à venir sous le pilotage de la Commission Nationale Prospective des Pratiques Compétitives.

Depuis les élections, l'activité de la CNS GAc a porté principalement sur la révision du mode de sélection aux finales nationales afin de prendre en compte le nouveau découpage administratif des régions et la rénovation du système compétitif. Une harmonisation est en cours afin d'alléger et accélérer le travail de coordination des sélectives que réalise la Fédération sur le plan technique.

David Combalbert est le nouveau responsable des juges nationaux et prend la suite de Carine Charlier, qui assure maintenant la fonction de Directrice du Haut Niveau en GAc.





RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE SPECIALISÉE TEAMGYM



Présidente :

Pauline Ange

Membres :

Bruno Duverneuil, Sébastien Escuer,
Djamel Loucif

Suite à l'Assemblée Générale fédérale du 25 juin 2016, la TeamGym est devenue une discipline à part entière, dotée, comme les autres disciplines compétitives, d'une CNS. Une des missions de cette dernière est de développer cette activité en maintenant les athlètes déjà présents et en incitant d'autres à participer.

La rénovation du système compétitif pour l'ensemble des disciplines ouvre d'ores et déjà à la TeamGym une nouvelle étape dans son développement : la performance. En effet, un secteur « Fédéral » et un secteur « Performance » ont été créés en se fondant sur le code actuel. La CNS souhaite développer la TeamGym en créant un championnat de France lié au secteur « Performance » sur le cycle de 4 ans, tout en maintenant le secteur « Fédéral » comme il existe au Festigym. Les bases de la TeamGym sont solides et permettront de travailler sur les nombreux projets autour des brochures techniques, de l'évolution de la discipline, des changements de code de pointage ou encore de la formation.



RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE PROSPECTIVE DES PRATIQUES COMPÉTITIVES

Présidente :
Fabienne Ringler

Membres :

Pauline Ange, Jean-François Blanquino,
Alexandre Domange, Marilyne Lanaud,
Agnès Lichtlé, Julie Roussel, Lucien
Viviani, Thierry Klein, Patrick Andréani

La Commission Nationale Prospective des Pratiques Compétitives (CNP PC) regroupe tous les représentants

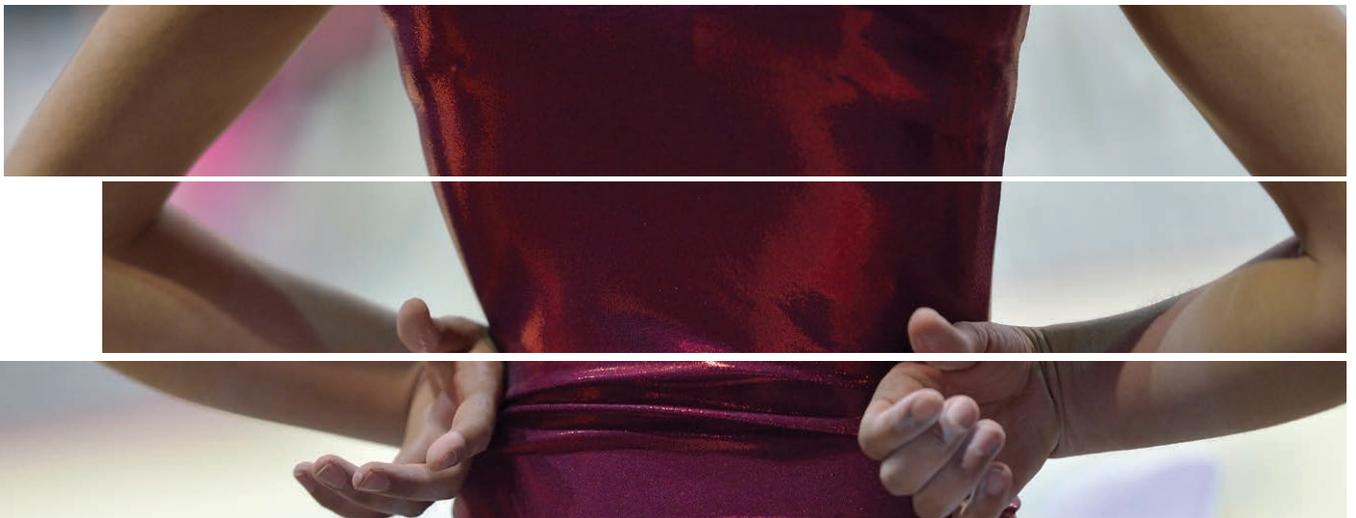
techniques fédéraux de toutes les disciplines proposant de la compétition, y compris la nouvelle venue, la TeamGym. Accompagnée de Patrick Andréani et Thierry Klein, je présiderai cette Commission, qui a pour objectif, dans le cadre du projet fédéral, d'élargir l'offre gymnique pour la pratique compétitive en organisant un plan de développement pour chaque discipline.

Durant ce cycle, les Commissions Nationales Spécialisées (CNS) guidées par la CNP PC mèneront les débats en commençant par :

- Réaliser un diagnostic de l'existant,
- Analyser les constats et faire ressortir les idées fortes d'évolution,
- Choisir les orientations (axes de stratégies, objectifs généraux, objectifs spécifiques à chaque discipline) et déterminer les actions envisagées.

D'autres sujets sont également à l'ordre du jour de nos réunions, et notamment une réflexion sur :

- Une nouvelle formule des Intercomités,
- De nouveaux jumelages entre disciplines pour les finales nationales,





- Une refonte du cahier des charges des compétitions,
- Le classement des clubs et des gymnastes.

La CNP PC est également chargée d'accompagner la nouvelle CNS TeamGym dans sa réflexion sur la structuration de l'activité compétitive et la création d'un championnat de France du niveau Performance (différent du Festigym) afin de répondre aux critères de la rénovation du système compétitif. Une attention particulière sera portée aux modalités d'accession au championnat d'Europe organisé par l'Union Européenne de Gymnastique tous les deux ans.

La Commission s'est réunie pour une prise de contact lors de la réunion collégiale de toutes les CNS en janvier et une seconde fois pour déterminer le fonctionnement et les axes de travail permettant la mise en œuvre du projet fédéral. Sur ce cycle, toutes les réflexions s'articuleront autour de l'objectif principal : proposer des évolutions pour les activités compétitives de demain.





RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE PROSPECTIVE DES PRATIQUES NON COMPÉTITIVES

Président :

Mickaël Deroubaix

Membres :

Caty Goury-Charvet,
Stéphane Konieczny, Jean-Paul Mahé,
Martine Robert, Jacky Sichere

Dans le cadre de la modernisation de nos statuts, la Commission Nationale Permanente vient de laisser place à la Commission Nationale Prospective des Pratiques non Compétitives. Je remercie le travail de mes collaborateurs – Nicole Digout, Jean-Paul Mahé, Evelyne Salaun, Thomas Desforges – qui ont œuvré au sein de groupes de réflexion, de travail et de propositions durant le cycle précédent.

La Commission Prospective, qui s'inscrit dans la continuité, propose des orientations au Bureau et au Comité Directeur, évalue les programmes techniques non compétitifs et fait des propositions d'évolution des activités dont elle a la charge. Merci aux nouveaux membres de cette commission de venir me rejoindre pour ce nouveau cycle.

Au cours de la saison dernière, nous avons poursuivi le travail engagé dans différents domaines, comme pour Access Gym avec la mise à disposition pour les clubs depuis la rentrée 2016 des niveaux :

- 4 à 9 de l'Access Gym GR général,
- Vert, bleu et rouge pour l'Access Gym GAF et GAc,
- Blanc, jaune et orange de l'Access Aérobiec.

Chantiers et perspectives

Selon les objectifs consignés dans le projet fédéral, la Commission est à pied d'œuvre pour proposer aux clubs, à l'horizon 2020, un Access Gym dans chaque discipline. Dès septembre 2017, la GAc et l'Aérobiec pourront bénéficier de trois niveaux supplémentaires. Concernant la GR et le TU, des groupes de travail prochainement constitués auront pour mission de proposer les trois premiers Access Gym pour septembre 2018. A l'issue de la mise en œuvre de ces nouveaux Access Gym, la Commission engagera une réflexion sur l'intérêt à proposer des niveaux supérieurs proches des programmes compétitifs.

La rencontre de proximité

Le concept fédéral et l'ensemble des outils sont disponibles depuis septembre pour les Comités Départementaux et les clubs. Les rencontres de proximité s'adressent aux gymnastes à partir de 7 ans, licenciés en GAF, GAM et GR. Elles s'inscrivent en amont du premier niveau de compétition et peuvent très facilement s'organiser au sein d'une intercommunalité. C'est un véritable levier pour l'animation des clubs, qui permet la validation des niveaux d'Access Gym et génère des points pour le classement national des clubs. A ce jour, on peut recenser quelques rencontres et en mesurer les points forts :

- La motivation des gymnastes et leur fidélisation à la FFG,
- La facilité de mise en œuvre de la rencontre au sein du club et du département,

- Le regard de l'entraîneur sur la qualité du travail technique accompli par ses gymnastes.

Il ne faut donc pas hésiter à utiliser ce nouveau produit en s'appuyant sur tous les outils disponibles dans l'espace « MON CLUB ».

Gym Urbaine

Un groupe de travail est en place. La sortie du produit est prévue au mois de mai 2017, la communication en juin 2017 pour un démarrage en septembre 2017. Le lancement de la nouvelle activité de la FFG a pour objectif d'offrir une pratique acrobatique inspirée des activités gymniques (Free Gym, Tricks, Freerunning, Street workout ou encore hip hop et break dance) pour les adolescents et les jeunes adultes désireux de vivre des sensations acrobatiques de manière libre et ludique. Un ensemble d'outils techniques, pédagogiques et de communication est actuellement en cours d'élaboration. Afin d'aider les clubs à lancer cette nouvelle activité, un premier module de formation continue organisé par l'INF devrait être proposé aux clubs au mois de juillet prochain. A ce jour l'appellation de cette nouvelle activité n'est pas encore stabilisée. Une étude est en cours. La FFG travaille également sur les aspects juridiques et matériels. Elle envisage la création d'un événement au sein des territoires (2018-2019) et la mise en place d'un réseau de référents.

Gym Adulte

Ce programme est lié au produit Santé Gym dont il convient d'attendre les conclusions relatives à la stratégie émanant de la Commission Gym Santé.

Gym Handicap

La Fédération a pour objectif de mettre en place un réseau de référents sur tout le territoire pour offrir une aide de proximité aux clubs souhaitant lancer cette activité et former son encadrement. Les produits Access sont aussi adaptés pour permettre aux animateurs de

prendre en compte ce public.

Baby Gym

Trois orientations ont été retenues :

- Animer le réseau des référents des territoires,
- Affirmer et consolider la Baby Gym à la FFG (label, formation, étude sur les 5-6 ans...),
- Créer une ligne de produits (communication et marketing, développer une boutique).

Grands Événements

La saison 2016-2017 a débuté avec le Golden Age Festival à Portoroz, en Slovénie. Après la superbe édition toulousaine de 2014, les Seniors de la Fédération retrouvaient leur événement. Productions spectaculaires de qualité, ambiance chaleureuse, tourisme et gastronomie étaient au rendez-vous et ont fait de cet événement un objectif important pour les pratiquants de la Santé Gym Senior, vecteur de fidélisation et de dynamisation de la vie du club. En perspective, la préparation de la prochaine édition en septembre 2018 à Pesaro, en Italie, la Fédération s'active pour mieux faire connaître cet événement et réfléchit à comment améliorer l'accompagnement des structures dans leur projet de participation.





RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE PROSPECTIVE HAUT NIVEAU

Président :

Xavier Baguelin

Membres :

Laurent Barbieri,
Youna Dufournet, Pascal Mérieux,
Michaël Pallares, Sylvain Voitèque

Après avoir présenté les membres de la Commission Nationale Permanente de Haut Niveau (CNPHN), nous ferons un bilan depuis la dernière AG, en juin 2016, avant d'évoquer les perspectives sur le cycle à venir.

Les membres de la CNPHN ont été en partie renouvelés, l'occasion de remercier ici le travail des « anciens » et de présenter les nouveaux. Claude Berthelot, référent Trampoline et Sports Acrobatiques (TSA), n'a pas souhaité se représenter. Dominique Cayzelle intègre le Bureau fédéral. Sylvain Voitèque reste quant à lui dans la Commission, personne importante en tant qu'ancien gymnaste de Haut Niveau masculin, Président d'un Pôle de GR et très impliqué au Comité Directeur. Trois membres rejoignent la CNPHN : Youna Dufournet, qui intègre aussi le Comité Directeur, forte de sa carrière de Haut Niveau, est un profil idéal pour la Commission, Pascal Mérieux, juge international, membre de la Commission Nationale Spécialisée (CNS) GAM, président du Pôle de Lyon et Michaël Pallarès, entraîneur en club, membre de la CNS GAF. Enfin, le responsable nommé pour le cycle

par la DTN est Laurent Barbieri - Directeur de la Mission d'Accompagnement à la Performance (MAP) - à la suite de Christophe Lambert.

Bilan de juin 2016 à aujourd'hui

Début 2016, le satisfecit était double : d'une part, le travail réalisé avec les clubs du Top 12 avait permis une validation complète du programme et l'ouverture de la compétition dès septembre ; d'autre part, toutes les disciplines étaient aux Jeux de Rio avec des ambitions assumées. Malheureusement, le résultat est sans appel, nous sommes déçus de ne pas avoir gagné de médaille. Cependant, les gymnastes engagés n'ont pas démerité et Ksénya Moustafaeva, Danny Rodrigues, Axel Augis, Marine Brevet et Louise Vanhille ont atteint une finale ; Marine Boyer et Cyril Tommasone se sont hissés à la 4^{ème} place, à un souffle d'une médaille.

Un bilan détaillé a été réalisé par la DTN (p. 26) sur lequel nous allons nous appuyer pour construire le Projet de Performance Fédéral (PPF) 2017-2020-2024, avec, nous l'espérons, les Jeux à Paris en perspective. Le Top 12 GAM a été mis en œuvre, avec des retours, dans l'ensemble, très positifs. Les gyms matchent devant leur public au sein de leur club. Le format à trois agrès peut déstabiliser mais convient pour éviter une accumulation de fatigue engendrée par l'augmentation du nombre de rencontres. L'adaptation à l'environnement est omniprésente et les ordres de passage aléatoires, dus au choix du coach, favorisent l'incertitude. La pression compétitive est forte, le match pouvant se décider sur un duel, comme la rencontre Sotteville-Antibes l'a illustré. Enfin, les non-spécialistes se prennent au jeu et plébiscitent la lisibilité de cette compétition, un vrai championnat avec du suspense à chaque tour. Un bilan sera réalisé avec les clubs concernés afin de proposer des améliorations pour la saison prochaine.

Perspectives sur le cycle à venir

Le Top 12 GAF doit suivre le même format. Les modalités détaillées du programme sont rédigées avec la CNS pour apparaître dans la brochure. En GAF, où la notion de spécialiste est moindre, les 4 agrès seront utilisés à chaque rencontre, avec 3 passages par agrès et donc toujours 12 duels, pour un temps de compétition d'1h30-2h. Dans un premier temps, les filles concourront dans moins de rencontres que les masculins, afin de moins se déplacer dans l'Hexagone car généralement plus jeunes, elles ont des contraintes de scolarisation plus importantes.

D'un mandat à l'autre

La logique du premier mandat était de rompre avec la logique des structures qui qualifiaient les gymnastes et d'identifier la performance et le potentiel là où ils se trouvent, Pôle ou club. Le travail réalisé sur la reconversion, l'accompagnement des gyms et des entraîneurs, le classement des gymnastes, l'évolution des primes à la performance, vont être pérennisés. La notion de « club formateur » s'est aussi affirmée et doit être consolidée : il s'agit d'identifier des clubs volontaires pour former des gymnastes susceptibles de s'orienter vers le Haut Niveau. À l'horizon 2019, tous les clubs du Top 12 devront s'engager à disposer d'un « centre de formation fédéral » pour participer à la formation de gymnastes Espoirs, voire Juniors. Les conventions établies entre les gymnastes et la Fédération, pour Rio 2016, vont quant à elles être élargies à tous les gymnastes identifiés dans le PPF. La recherche du plus haut niveau de performance pour l'obtention de résultats internationaux doit être pour eux le projet prioritaire ce qui implique d'augmenter le volume d'entraînement et les notes de départ. Les relations avec les pays leaders seront également développées. Aller à l'étranger, partager,

créer de l'émulation, suivre l'évolution des meilleurs, prendre conscience que ce que la Grande-Bretagne en GAM et GAF, les Espagnoles et les Italiennes en GR ou le Portugal et le Japon en Trampoline ont fait est réalisable. L'Hexagone sera, lui aussi, un lieu de déplacement des équipes de France qui doivent se rapprocher ainsi des licenciés, qui leur offrent leur soutien en retour.

Colloque sur la Gymnastique de Haut Niveau à Lyon – 5 juin 2017

Juges, gymnastes, entraîneurs, présidents de clubs, licenciés, élus des collectivités publiques... Tous ceux qui sont concernés et intéressés, sont invités à venir, d'une part, partager le bilan pour une prise de conscience collective, d'autre part, s'approprier les propositions pour les cycles à venir. Cette journée doit permettre à chacun, à son niveau, de participer à l'élan commun vers les podiums en 2024.







LES FAITS MARQUANTS

LES JEUX OLYMPIQUES 6-21 août 2016

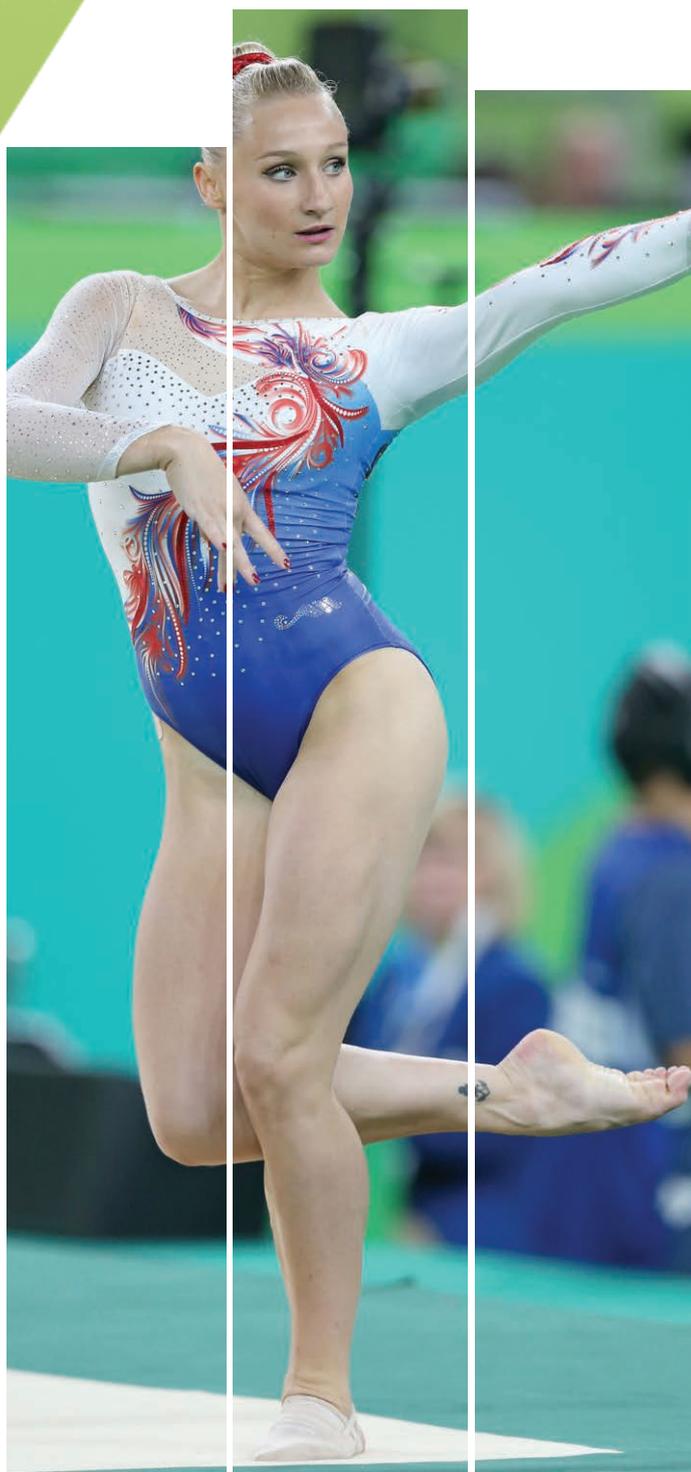
Treize gymnastes français s'étaient qualifiés pour l'événement phare de l'année 2016, programmé du 6 au 21 août à Rio (BRA).

En Gymnastique Artistique Masculine (GAM), tous les espoirs reposaient sur les épaules de Samir Aït Saïd, spécialiste des anneaux. Mais une terrible chute au saut lors des qualifications mit fin à toutes ses illusions et le priva d'une finale, malgré sa qualification pour celle-ci. Danny Rodrigues, premier réserviste sur ce même appareil, intègre de fait la finale, qu'il conclut par une 7^{ème} place. « *C'est une grande fierté pour moi d'avoir participé à mes derniers Jeux* », conclut-il. Cyril Tommasone, 5^{ème} quatre ans plus tôt, visait le podium aux arçons. Auteur d'un joli exercice en finale (15.600 pts), il améliore d'une

place son rang de 2012. « *J'ai sorti un bon mouvement, avec beaucoup d'aisance et de légèreté* », confie-t-il à l'issue de la finale. L'équipe GAM, qui termine à la 12^{ème} place, s'offre un dernier finaliste en la personne d'Axel Augis, qualifié pour le concours général. Une finale qu'il clôt par une 21^{ème} place, après quelques erreurs à la barre fixe, aux arçons et aux anneaux. « *C'était compliqué, mais j'ai pris du plaisir* », estime-t-il.

L'équipe de France de **Gymnastique Artistique Féminine (GAF)**, 11^{ème}, place trois gymnastes dans les épreuves finales. Marine Brevet et Louise Vanhille se qualifient pour le concours général, qu'elles ponctuent par, respectivement, les 15^{ème} et 21^{ème} places. « *Je suis très fière et j'avais beaucoup de sensations* », résume Marine. Louise, qui s'invite dans le top 24 olympique, revient sur sa « *participation à cette finale, qui paraissait tellement inaccessible* ». La surprise a finalement failli être du côté de la toute jeune Marine Boyer. Sacrée vice-Championne d'Europe à la poutre quelques mois plus tôt, elle réitère et passe tout proche de l'exploit. Qualifiée à son engin de prédilection, elle manque, pour moins de 2 dixièmes, le podium olympique. « *J'ai fait quelques erreurs qui me*





coûtent le podium, mais je ne regrette absolument rien. Je vais désormais retourner travailler à fond. Je reviendrai de Tokyo 2020 avec une médaille », promet-elle.

Seule représentante tricolore en **Gymnastique Rythmique** et malgré une préparation hachée par divers ennuis de santé, Kseniya Moustafaeva réussit à se hisser dans le dernier carré. 10^{ème} des qualifications, la Française conserve cette place en finale, après quelques erreurs. « *C'est un grand honneur d'avoir participé à cette finale, confesse-t-elle. J'en suis très contente. J'avais mérité ma place, mais j'ai commis des erreurs et je sais que je peux faire mieux. Maintenant rendez-vous dans quatre ans !* »

Le **Trampoline** tricolore aura offert une belle première, en qualifiant à la fois un gymnaste masculin et une gymnaste féminine. Sébastien Martiny, éternel remplaçant sur les éditions 2008 et 2012, s'empare cette fois de la place sur la toile. Il manque de peu la finale avec une 10^{ème} place à l'issue des qualifications. « *J'ai espéré rentrer jusqu'au bout en finale, concède-t-il. 10^{ème}, c'est une belle place et j'ai réussi mes Jeux. Je réalise ici à Rio l'une des meilleures compétitions de ma vie et j'en suis fier* ». Marine Jurbert aura elle aussi tout tenté, mais une erreur dans les ultimes secondes ne lui permet pas d'intégrer le top 10. Elle finit néanmoins à une belle 14^{ème} place.

De quoi se tourner vers Tokyo, prochaine ville hôte des Jeux Olympiques, en 2020, avec des ambitions légitimes.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRAMPOLINE / TUMBLING PAR ÉQUIPES

18-19 novembre 2016
La Seyne-sur-Mer

La Seyne-sur-Mer organisait une nouvelle fois les championnats de France par équipes de Trampoline et Tumbling. Une édition que n'a pas manqué Sevrans, encore sacré.

Déjà sacrés huit fois, les **Trampolinistes** de Sevrans ont offert le doublé à leur club : une victoire à la fois en épreuve féminine et masculine. « *C'était l'objectif, mais on connaît le Trampoline : il faut réussir le jour J* », souligne Laura Paris, membre de l'équipe féminine. Des propos qui font écho à la déception portée un an plus tôt, sur cette même compétition. « *J'ai pensé aux filles et au club, je m'étais promis de ne plus tomber comme cela avait été le cas toute la saison* », poursuit-elle.

Surtout que d'autres clubs figuraient parmi les prétendants : Levallois, porté par Marine Jurbert, 14^{ème} aux J.O. de Rio mais en période de rodage avec un tout nouveau programme pas encore maîtrisé, qui ne permet pas de rivaliser avec Sevrans. Le club termine finalement 3^{ème}.

Le Pecq tente sa chance et fait douter Sevrans jusqu'au dernier passage. « *Elles nous ont mis la pression, on n'avait pas le droit à l'erreur* », conclut Laura Paris.

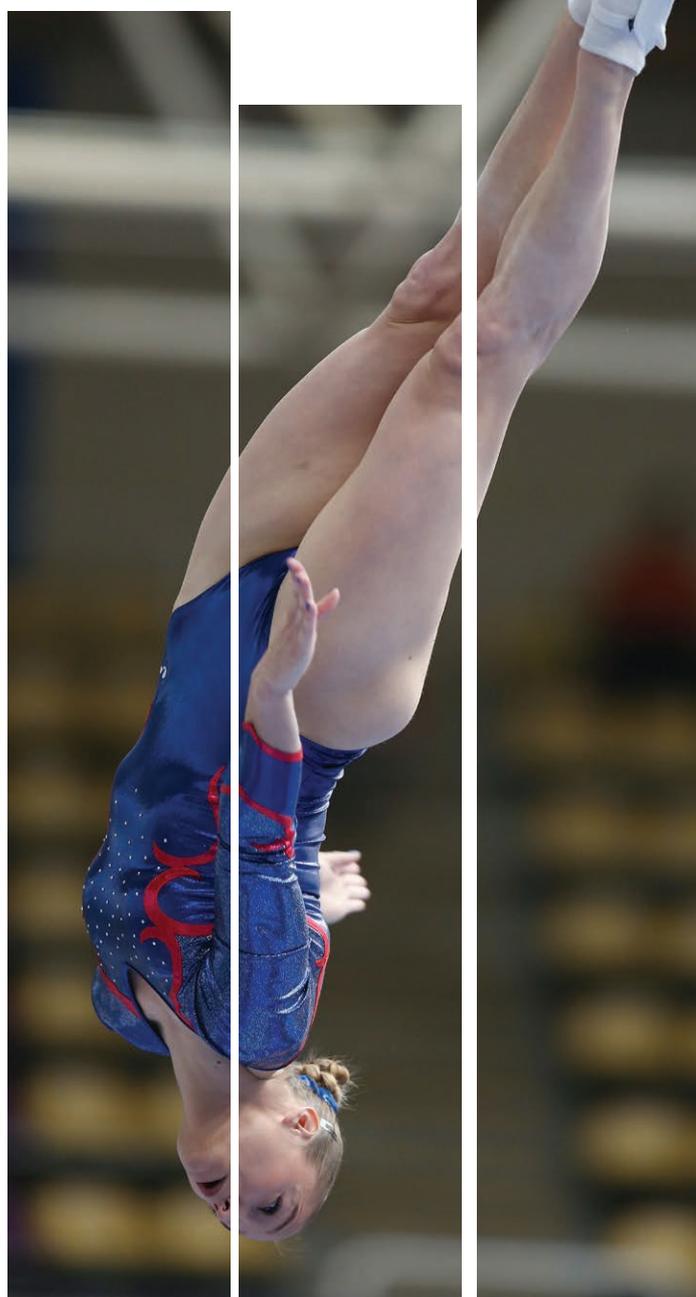
Enfin, ses coéquipières et elle s'emparent de la première place avec 149,820 pts, devant Le Pecq (148,340 pts) et Levallois (147,870 pts).

LA SEYNE-SUR-MER 16
18 & 19 NOVEMBRE 2016

CHAMPIONNATS DE FRANCE
PAR ÉQUIPES
TRAMPOLINE & TUMBLING

GYMNASSE MAURICE BAQUET
EPREUVES QUALIFICATIVES NATIONALE 1 : VENDREDI 18/11 À PARTIR DE 17H
FINALES : SAMEDI 19/11 À PARTIR DE 14H

Fédération Française de Gymnastique
APPART'CITY
NOUANS
adidas
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
LE DÉPARTEMENT
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE
LA SEYNE SUR MER



Dans l'épreuve masculine, Sevrans réussit également à s'imposer, grâce aux beaux mouvements de Morgan Demiro, Josuah Faroux et Romain Legros (163,090 pts), aidés il est vrai par les multiples chutes de Bois-Colombes. En tête des qualifications (167,120 pts), l'équipe enchaîne les erreurs en finale. Pierre Gouzou permet toutefois à son équipe d'entretenir l'espoir, en réussissant un excellent mouvement, couronné du meilleur score de la compétition (58,285 pts). Cela restera insuffisant pour l'or : Bois-Colombes repart avec l'argent (154,415 pts), devant Oullins, paré de bronze avec 150,915 pts.

En **Tumbling** féminin, le titre faisait de nombreux envieux et s'est joué à quelques dixièmes. Draveil a tout tenté pour contrer les assauts du club du Mans. Avec de bonnes exécutions, les petites jeunes du club ont poussé Draveil, lequel a montré du panache, dans ses derniers retranchements. « *Lauriane Lamperim et le renfort belge du club, Tachina Peeters, ont tenté deux grosses séries de niveau international, ce qui ne se voyait plus* », résume Marion Limbach-Tarin, juge internationale. Le Mans s'empare de la 1^{ère} place (92,70 pts), devant Draveil (91,60 pts) et Rennes (88,30 pts). Un podium que l'on retrouve identique en DN2.

La 1^{ère} place chez les masculins revient à Chenôve (95,40 pts), qui a su profiter des passages très solides de ses deux recrues algériennes. Le club des Clayes-sous-Bois met à profit le beau retour de Morgan Sauton, tiré de sa retraite pour l'occasion, pour venir s'inviter à la 2^{ème} place du podium. Les Enfants du Revard d'Aix-les-Bains complètent le podium.

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

21-22 janvier 2017
Chambéry

Chambéry marquait la fin de la saison individuelle, à finalité nationale, en Gymnastique Rythmique. Des centaines de gymnastes, représentant 18 catégories et 4 niveaux de pratique, avaient obtenu leur ticket pour le Championnat de France Individuel & Trophée Fédéral Individuel de Gymnastique Rythmique. Les justaucorps ont scintillé tout au long du week-end, dévoilant les jolies performances de leurs propriétaires. On notera particulièrement celles des Avenirs, nées en 2006 et 2007. Deux catégories d'âges marquées par les victoires respectives d'Anna Khutsishvili et Daria Shlapak. Autre catégorie particulièrement relevée : la Nationale A 18 ans et +. De nombreuses anciennes gymnastes de Haut Niveau, s'entraînant en Pôle, y figuraient. C'est l'ancienne sociétaire de Calais, Mélyny Duval, qui l'emporte sur Gilliland Leopold, sacrée l'an passé et qui évoluait auparavant à l'INSEP.

Le club organisateur, qui a offert une belle organisation de l'événement, a également brillé sur les praticables. Il repart avec trois médailles : l'or pour Héloïse Begon en Nationale C 14/15 ans et Vanille Coppin en Nationale B 16/17 ans et le bronze pour Cannelle Coppin en Nationale A 18 ans et +. De quoi clore en beauté la compétition qu'il a accueillie.

CHAMPIONNAT DE FRANCE GR
Et Trophée Fédéral Individuels
21 ET 22 JANVIER 2017

Le Phare
800 avenue du Grand Arietaz
73000 Chambéry

Site: aebgym.fr
Tel: 0616487650
Mail: contact@aebgym.fr

Photos: Fanny Corty



LA RÉFORME TERRITORIALE : DERNIÈRE LIGNE DROITE

Après des mois de discussions, de concertations et de réflexion, la réforme territoriale entame sa dernière ligne droite. Les traités de fusion sont en cours de finalisation, les élections des responsables des Comités Régionaux se préparent. Leur structuration administrative se précise grâce au travail de leurs bénévoles et collaborateurs. Qu'ils en soient tous remerciés. Au 1^{er} septembre 2017, tous les Comités Régionaux concernés par la réforme territoriale auront fusionné. Les nouveaux Comités auront alors la responsabilité de lancer la saison 2017/2018, début d'une nouvelle dynamique pour les territoires.

Les Comités Régionaux qui ne fusionnent pas verront leur exécutif renouvelé également. Afin que toutes les structures régionales suivent le même rythme institutionnel, le mandat de leurs élus avait été prolongé d'un an.

D'un point de vue technique, la rénovation du système compétitif a pris en compte les nouveaux enjeux liés à la réforme territoriale. Pour ne pas réduire l'offre compétitive aux licenciés, des niveaux interdépartementaux ou des regroupements régionaux, selon les cas, offriront à chaque licencié la possibilité de s'exprimer pleinement selon son niveau. La proximité reste un point fort de cette rénovation, eu égard à la redéfinition des territoires. Des adaptations permettront également de prendre en compte les spécificités des disciplines, notamment concernant le nombre de compétiteurs.

La réforme territoriale a naturellement nécessité des évolutions du système de gestion des licences. Un plan numérique ambitieux est lancé, permettant une meilleure fluidité des outils fédéraux. Cette réforme territoriale est l'occasion pour la Fédération d'innover, d'aller de l'avant et de créer du mouvement. Ensemble.



LA RÉFORME DES TEXTES FÉDÉRAUX

La réforme des textes fédéraux se termine. Après la validation par l'Assemblée Générale du 25 juin 2016 des premières modifications statutaires et réglementaires, le Comité Directeur a poursuivi le travail engagé en 2014. Cette deuxième étape porte essentiellement sur la modification des grands chapitres suivants.

Mutations

La référence aux licenciés sur la liste ministérielle de Haut Niveau est supprimée au profit d'une liste établie par la DTN, composée des gymnastes autorisés à participer aux compétitions Élite. La période de mutation est modifiée pour s'achever le 10 septembre. Enfin, un droit

de formation sera versé, en même temps que les droits de mutation, pour compenser, en partie, le travail des clubs formateurs.

Structures déconcentrées

Les missions des structures déconcentrées sont précisées, apportant plus de clarté au sein des territoires, permettant ainsi une plus grande efficacité. Les statuts et le règlement intérieur des structures déconcentrées seront adoptés selon des statuts et règlements types validés par le Comité Directeur fédéral. Le mode de scrutin pour l'élection des techniciens est précisé.

Une Commission régionale territoriale sera créée dans chaque Comité Régional, réunissant le Comité Régional et les Comités Départementaux du territoire concerné. Elle aura vocation à organiser le développement gymnique du territoire, dans le respect de la répartition des compétences.





Par ailleurs, pour appréhender la mise en œuvre de la politique fédérale dans les Comités Régionaux, la conférence nationale des régions est créée. Réunissant les présidents ou leurs représentants en fonction des thèmes abordés par les Comités Régionaux et le bureau fédéral, elle sera consultée sur la mise en œuvre de la politique fédérale. Afin de coordonner l'élection des dirigeants des différents crans territoriaux, le calendrier des assemblées générales électorales est fixé.

Honorariat

L'attribution de l'honorariat évolue au profit des médaillés olympiques. Désormais, l'honorariat pourra leur être accordé. Concernant les élus du Comité Directeur, ceux ayant accompli trois mandats consécutifs au moins et ayant quitté toute fonction au sein du Comité Directeur fédéral ou d'une structure déconcentrée pourront devenir membres honoraires.

Collège électoral

Afin de favoriser la représentation des associations affiliées à l'Assemblée Générale fédérale et de faciliter la désignation de leurs représentants, ces derniers seront dorénavant désignés par le Comité Directeur de chaque Comité Départemental.

Cette deuxième étape de modifications statutaires et réglementaires achève la modernisation de l'organisation fédérale.

LA RÉFORME DU SYSTÈME COMPÉTITIF

Initié par la Commission Nationale Prospective des Pratiques Fédérales présidée par Fabienne Ringler, ce chantier va se concrétiser en septembre 2017 par la mise en œuvre d'une nouvelle organisation compétitive pour l'ensemble des disciplines.

Le point de départ était un questionnaire relatif aux pratiques compétitives renseigné par 546 structures, dont 491 clubs, fin 2013. L'analyse des réponses a permis de mettre en évidence :

- L'intérêt d'une réorientation des gymnastes non retenus au niveau suivant ;
- Une préférence pour qu'un classement individuel soit établi à partir d'une compétition par équipe ;
- Un nombre minimum de compétitions estimé à trois pour chaque gymnaste sur la saison ;
- L'avis favorable pour la mise en place d'un programme aménagé proposé par la Fédération en GAM.

Une première étape du travail a conduit à une recherche de lisibilité avec une harmonisation de la terminologie pour l'ensemble des disciplines (noms des compétitions et des catégories) ainsi que l'identification de trois niveaux de pratique : Elite, Performance, Fédéral.

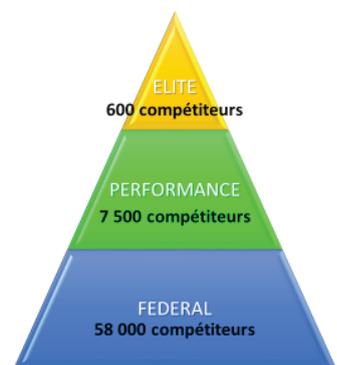
Dans un second temps, la réflexion a porté sur la déclinaison des caractéristiques générales de ces niveaux de pratique pour chaque discipline et la définition de circuits compétitifs particuliers pour le Fédéral et la Performance.

En complément, pour la GAM et la GAF, la création d'un programme de la Fédération s'adressant aux gymnastes engagés aujourd'hui en filière trophée fédéral et dans les programmes à finalité interrégionale ou régionale ou départementale est en cours. Celui-ci sera formalisé pour la mi-juin 2017.

LES NIVEAUX DE PRATIQUE

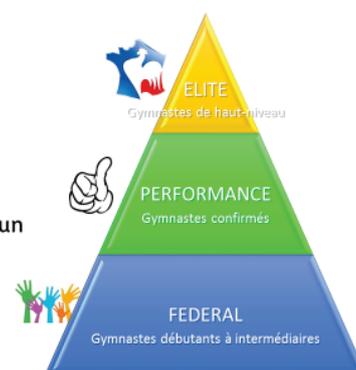
Correspondent à 3 profils de gymnastes :

- Gymnastes de haut-niveau
- Gymnastes confirmés
- Gymnastes débutants à intermédiaires



Répondent à 3 besoins pour la FFGym :

- Identifier les collectifs France
- Afficher une gym avec un niveau d'exigences
- Afficher une gym de proximité/accessible



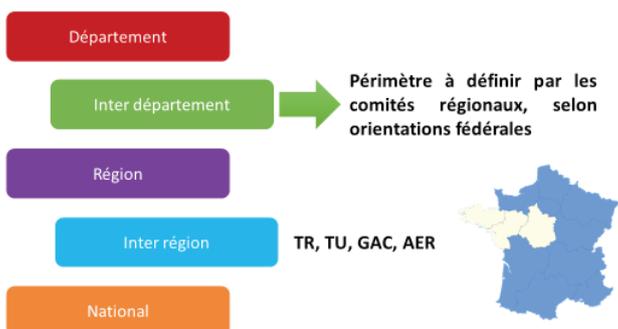
Le FEDERAL et la PERFORMANCE sont deux pratiques distinctes de niveau différent



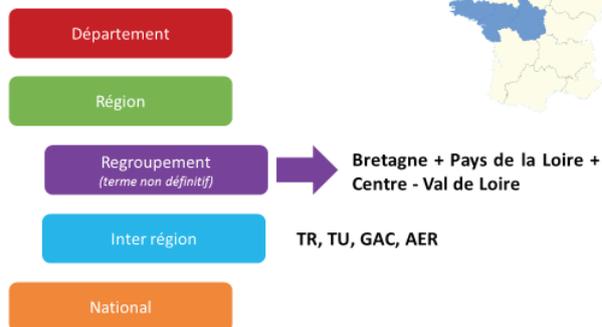
D'où l'importance pour chaque niveau de proposer un environnement qui lui est propre, avec ses spécificités

LES FAITS MARQUANTS

LES ECHELONS TERRITORIAUX REGIONS AVEC FUSION ET PACA



LES ECHELONS TERRITORIAUX REGIONS SANS FUSION

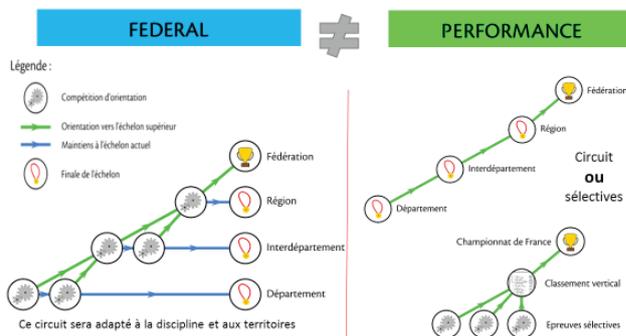


LES ECHELONS TERRITORIAUX INTER REGION

Périmètre commun pour toutes les disciplines utilisant cet échelon : AEROBIC - TR - TU - GAc



CIRCUITS COMPETITIFS TYPES REGIONS AVEC FUSION + PACA







PERSPECTIVES

JOURNÉE NATIONALE DE LA GYMNASTIQUE

17 juin 2017

Le 17 juin prochain se tiendra la 3^{ème} édition de la Journée Nationale de la Gymnastique. Présentée lors du colloque des structures déconcentrées, cette journée permettra, sur tout le territoire, de promouvoir les activités fédérales. Des actions dynamiques, innovantes et singulières organisées au cœur des villes devraient mettre en lumière notre sport et retenir toute l'attention des médias.

Afin d'accompagner les clubs à conduire cette action, la Fédération adressera un courrier aux municipalités pour les informer de cette opération et mettra en ligne, sur le site, toutes les informations afférentes à cette journée. Modalités, affiche, clip, messages des collectifs France, communiqué de presse seront à la disposition des clubs pour que ce temps fort fédéral soit, à l'image des deux dernières éditions, une belle réussite. Des référents désignés par les Comités Régionaux feront le lien avec la Fédération. Ils auront pour mission de faciliter la mise en œuvre et d'établir le bilan de cette Journée Nationale de la Gymnastique au sein de leur territoire. Ils pourront transmettre à la Fédération photos et vidéos qui viendront enrichir la photothèque fédérale.

Fédération, structures déconcentrées et clubs se mettent en mouvement ensemble avec enthousiasme et énergie pour porter cet évènement.

www.journeedelagym.fr

3^{ème}
**JOURNÉE
NATIONALE**
DE LA **GYMNASTIQUE**

Rendez-vous
le 17 juin 2017

Gym FÉDÉRATION FRANÇAISE
ENSEMBLE, CRÉONS LE MOUVEMENT

INTERNATIONAUX DE FRANCE

16-17 septembre 2017

Après cinq ans d'absence, la Gymnastique revient à Paris pour un événement international majeur, les Internationaux de France de Gymnastique Artistique Féminine et Masculine. Le projet fédéral s'échelonne sur les trois prochaines années. Cette édition 2017 est envisagée avec un budget fortement contraint et le soutien des partenaires publics et privés et des spectateurs sera donc primordial.

Toutefois, l'ambition annoncée par la Fédération est de proposer une manifestation prestigieuse et financièrement équilibrée à l'horizon 2019, pour poser les bases nécessaires à la réussite des championnats d'Europe de Gymnastique Artistique Féminine que la France organisera en 2020 et accompagner en toute sérénité les Jeux Olympiques 2024 qui, nous l'espérons, seront confiés à Paris par le Comité International Olympique. Ce nouveau cru bénéficiera du label « Coupe du Monde Challenge FIG », une garantie supplémentaire d'accueillir les meilleurs gymnastes mondiaux. Ainsi, à quelques jours des Championnats du Monde de Montréal, l'élite mondiale de la Gymnastique sera présente à Paris. Quelques 40 nations sont attendues, 230 officiels, et environ 200 participants viendront s'affronter sur cette dernière étape de la Coupe du Monde Challenge qui sera l'occasion de récompenser les meilleurs gymnastes par appareil. Sous l'impulsion de Dominique Mérieux, Présidente du comité d'organisation et Secrétaire fédérale de la FFGym, et réunies autour de Michel Boutard, directeur général de l'épreuve, les équipes de la Fédération et celles des Comités Régionaux et Départementaux d'Ile-de-France, sont aujourd'hui à pied d'œuvre pour faire en sorte que le retour des Internationaux de France à Paris soit un succès.

Succès gymnique avec l'opportunité de retrouver à Paris

quelques-uns des champions présents aux derniers Jeux Olympiques de Rio, mais aussi en ce début d'olympiade les jeunes talents qui feront la Gymnastique de demain. L'occasion aussi pour les amoureux de la Gymnastique et les passionnés de sport de retrouver nos meilleurs Français rassemblés autour de nos deux ambassadeurs 4^{èmes} à Rio, à la poutre et aux arçons, Marine Boyer et Cyril Tommasone.

Succès populaire aussi, avec l'ambition affichée par la Fédération de réunir plus de 20 000 spectateurs dans la superbe AccorHotels Arena, rénovée en 2015 et qui sera l'occasion de développer des animations en marge de la compétition afin de proposer aux fans de la Gymnastique une expérience spectateur unique en France.

FIG WORLD CUP CHALLENGE

INTERNATIONAUX DE FRANCE GYMNASTIQUE

16 & 17 SEPTEMBRE 2017 PARIS

ACCOR HOTELS ARENA

WWW.FFGYM.FR

ACCORCITY GYMNOVA ETEF

iledeFrance MAIRIE DE PARIS Allianz

PLAN NUMÉRIQUE

La Fédération Française de Gymnastique s'est dotée d'un plan numérique ambitieux, dont la réalisation est guidée par quelques principes fondamentaux.

D'une part, la technologie ne doit pas prendre le pas sur les personnes, mais au contraire les aider à trouver les voies de la performance. D'autre part, le système d'information d'une organisation, quelle qu'elle soit, est destiné à accompagner ses objectifs stratégiques : faciliter la collaboration et la coopération au sein de la Fédération, faire évoluer les pratiques gymniques, promouvoir la Gymnastique et communiquer sur son activité et ses valeurs.

Les enjeux liés aux évolutions des technologies et des usages numériques sont les suivants :

- Placer le système d'information au cœur de l'évolution de la relation entre le siège fédéral et les acteurs fédéraux : licenciés, clubs, structures déconcentrées, Pôles.
- Faire évoluer, développer les services fédéraux vers un mode dématérialisé, et en ligne dans une logique de portail de services au profit des clubs et des licenciés.
- Intégrer la technologie dans l'évolution des pratiques.
- Faire de l'informatique un outil de productivité au service de l'ensemble des acteurs fédéraux.

Les technologies évoluant très rapidement, elles vont nous conduire à faire évoluer notre plan numérique vers un plan digital.

Le développement de notre système d'information tel que présenté au Congrès de 2015 et au colloque des structures déconcentrées de janvier 2016 se poursuit, conformément au calendrier fixé.

Le nouveau comité de pilotage, force de proposition du plan numérique fédéral, est composé de Pascal Jourdan, Alexandre Domange, Luc Le Roy, Frédéric Bureau, Annie Spinner, Maxime Wack, David Vallée, Jean Martinot ainsi qu'un représentant de la Direction Technique Nationale.

Le lot 1 concernait les outils de l'univers de la compétition : EngaGym, OrdoGym et DJGym. Ils ont été mis en ligne en septembre 2016 et étaient principalement destinés aux clubs et aux structures déconcentrées. Après une période de prise en main toujours délicate avec de nouveaux outils, nous constatons à ce jour 1160 événements créés dans EngaGym dont 638 compétitions passées au 15 février, 379 organigrammes nominatifs créés avec OrdoGym (ordre de passage des gymnastes) et 42020 musiques disponibles au téléchargement. Un plan d'ajustement de ces outils est en cours pour réduire davantage la charge de travail des Comités tout en conservant et améliorant encore le niveau de paramétrage des outils.

Les travaux du lot 2 sont en cours. Ils concernent principalement l'évolution de l'outil de gestion @ffgymlicence pour prendre en compte une plus grande fluidité entre licences, cotisations régionales et départementales, une amélioration de l'ergonomie pour la saisie des licences, la dématérialisation de la licence et la réforme territoriale avec la disparition des zones et la fusion de certaines régions.

Ce lot 2 proposera une nouveauté très attendue des clubs : une interface entre @ffgymlicence et les outils de gestion des adhérents de clubs. L'avantage attendu est simple : éviter la double saisie des informations du licencié dans chacun de ces outils, donc un gain de temps non négligeable pour les dirigeants.

La modernisation du siège fédéral, et en particulier



la réorganisation du Pôle des Activités gymniques, a nécessité le développement de nouveaux outils, RankinGym et EliteGym, qui concernent principalement l'univers des équipes de France. La mise en production de ces outils a eu lieu en mars. EliteGym permet notamment la dématérialisation des demandes GymEval (demande d'entrée dans le Parcours de Performance Fédérale). RankinGym assure le calcul et la diffusion des listes de ranking.

En parallèle de ces travaux, la Fédération s'équipe actuellement de nouveaux outils de travail collaboratif. Après une étude de marché, c'est la plateforme Office 365 qui a été retenue. Les enjeux sont multiples : restructurer l'organisation en repensant les pratiques et habitudes de travail, diminuer les déplacements pour réduire la fatigue et les coûts, dégager du temps pour une coopération à plus forte valeur ajoutée, passer du « tout mail » au mode collaboratif pour apprendre à

travailler ensemble et à coopérer différemment, en finir avec le papier et les outils hétérogènes pour une gestion optimisée et une qualité améliorée.

En pratique, la mise en place de visioconférences, la création d'espaces de stockage partagés et de lieux d'échanges virtuels et centralisés permettent de répondre à ces enjeux. Le déploiement de ces outils est en cours depuis fin 2016. Ce virage numérique a d'ailleurs été primé en février 2017 lors de la remise des trophées de la transformation numérique dans la catégorie RH.

Conclusion

Ces derniers outils, associés au nouveau site internet, mais aussi les réflexions en cours à propos d'une application smartphone, démontrent que la FFG entre progressivement dans l'ère du digital au profit de ses clubs et de ses licenciés.



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

Gym

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
Gym



RÉCOMPENSES FÉDÉRALES

LISTE DES RÉCOMPENSES

RÉCIPIENDAIRES PLAQUETTE FÉDÉRALE

Richard SITCHEVOY	ALSACE
Monique DOMINGUES	AQUITAINE
Christiane SABADACH	AQUITAINE
Claude BEYSSEN	AUVERGNE
Éric ROUX	CENTRE
François DEODATI	FRANCHE-COMTÉ
Jean DUBOS	MIDI-PYRÉNÉES
Jean-Bernard SOLIGNAC	MIDI-PYRÉNÉES
Raymond DECONFIN	RHÔNE-ALPES

RÉCIPIENDAIRES MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE « OR »

Raymond BARBIER	ALSACE
Yvette DERRINGER	ALSACE
Christine SCHEFFEL	ALSACE
Laure BRAVARD	AUVERGNE
Chantal FAURE	AUVERGNE
Marc PONTONNIER	AUVERGNE
Christian BERNARD	MIDI-PYRÉNÉES
Anne-Marie ETIEVE	MIDI-PYRÉNÉES
Jean-Bernard SOLIGNAC	MIDI-PYRÉNÉES

RÉCIPIENDAIRES MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE « ARGENT »

Damien COCHEPIN	ALSACE
Jacqueline LUTHRINGER	ALSACE
Jean-Paul LUTHRINGER	ALSACE
Christophe BRAVARD	AUVERGNE
Serge DAVID	AUVERGNE
Véronique HRYCINK	AUVERGNE
Christiane PAILLER	AUVERGNE
Marie-Claude PELLEZ	AUVERGNE
Raymonde PERRIOT	AUVERGNE
Frédéric PONS	AUVERGNE
Catherine PONTONNIER	AUVERGNE
Bernadette BINET	CENTRE
Isabelle CHARLAIS	CENTRE
Martine ROUSSEAU	CENTRE
Michel VERDET	CENTRE
Patrick BARTOLINI	CRIFMA
Raymond SERRA	MIDI-PYRÉNÉES
Jocelyne BAUMANN	PICARDIE
Cyril LOMBARDO	PICARDIE
Dominique AURY	POITOU-CHARENTES
Lionel BOUVERON	RHÔNE-ALPES
Michel MAZIOUX	RHÔNE-ALPES
Patricia PERRIER	RHÔNE-ALPES
Patricia RODRIGUEZ	RHÔNE-ALPES



RÉCIPIENDAIRES MÉDAILLE D'HONNEUR FÉDÉRALE « BRONZE »

Viviane BOOS	ALSACE
Georgette HOSFTETTER	ALSACE
Alain ROGY	ALSACE
Sylviane SUTTER	ALSACE
Frédéric TERNIER	ALSACE
Gaëlle BARDEY	AUVERGNE
Rémi BARRIERE	AUVERGNE
Sandrine FOURNIER	AUVERGNE
David LEFEUVRE	AUVERGNE
Mélanie MARTINEZ	AUVERGNE
Nadia METAIS	AUVERGNE
Aurélie PONTONNIER	AUVERGNE
Delphine SAUSSEAU	AUVERGNE
Cyldric DITTA	BOURGOGNE
Emeline HOLLNER	CENTRE
Yvon LACOMBE	CENTRE
Brigitte BONDON	CRIFMA
Emmanuelle CLOUD	CRIFMA
Stéphane GAUDIN	CRIFMA
Ingrid STUTZ	CRIFMA
Guillaume AMALRIC	MIDI-PYRÉNÉES
Christine ANDREU	MIDI-PYRÉNÉES
Pauline ANGE	MIDI-PYRÉNÉES
Florence BATY-FERRY	MIDI-PYRÉNÉES
Sophie BELLIOU	MIDI-PYRÉNÉES
Marie-José BLAZIAN	MIDI-PYRÉNÉES
Vanessa CEZAC	MIDI-PYRÉNÉES
Josette CHAUBELL	MIDI-PYRÉNÉES
Christine DESCHAMPS	MIDI-PYRÉNÉES
Dominique JOBELOT	MIDI-PYRÉNÉES
Mathilde LALANNE	MIDI-PYRÉNÉES
Marie-Claire PASCALON	MIDI-PYRÉNÉES
Robert PINEL	MIDI-PYRÉNÉES
Sylvie PIZZUTTO	MIDI-PYRÉNÉES
Pierre PLAIDEAU	MIDI-PYRÉNÉES
Christophe STEVENDART	MIDI-PYRÉNÉES
Audrey VIVIES	PICARDIE
Sylvie MERCIER	POITOU-CHARENTES
Véronique RIGAUDEAU	POITOU-CHARENTES
Stéphanie RINGEADE	POITOU-CHARENTES
Marc BATISSE	RHÔNE-ALPES
Daniel COLLOMB	RHÔNE-ALPES
Marie-Thérèse PROUTIERE	RHÔNE-ALPES



FRANÇOIS DEODATI

Récipiendaire de la plaquette fédérale

• Club

Licencié à la Jurassienne (39)
Entraîneur GAM puis Trampoline (1964-1967 puis de
1974 à 2016)
Membre du Comité Directeur (1974-1998)
Secrétaire adjoint (2006-2014)
Président (1998-2006 puis 2014-2016)

• Comité Départemental du Jura

Trésorier (1980-1984)
Vice-Président depuis 2016
Membre de la commission technique (1975-1996 et
2000-2016)

• Comité Régional de Franche-Comté

Responsable perfectionnement GAM (1974-1984)
Responsable des juges TR depuis 2004
Membre du Comité Directeur (1984-1988)



RAYMOND DECONFIN

Récipiendaire
de la plaquette
fédérale



• Club

Licencié au club Les Enfants du Revard (73)
Membre du Comité Directeur (1976-1979) puis
président depuis 1979

• Autre

Médaille d'or de la ville d'Aix-les-Bains (1989)
Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports (2004)
Chevalier de l'Ordre National du Mérite (2011)

MONIQUE DOMINGUES

Récipiendaire
de la plaquette
fédérale



• Club

Licenciée au club Les Jeunes du Captalat La Teste (33)
Entraîneur (1966-1999) – Présidente depuis 1999



CHRISTIANE SABADACH

Récipiendaire de la plaquette fédérale

- **Club**

Licenciée au club d'Arcachon Gym (33)
Entraîneur (1968-2011) – Présidente depuis 1973

- **Fédération**

Juge IV



RICHARD SITCHEVOY

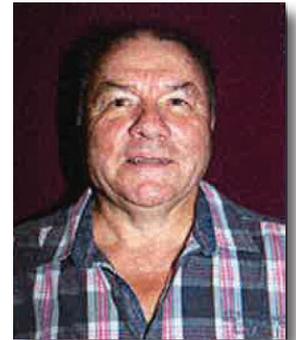
Récipiendaire de la plaquette fédérale

- **Club**

Espérance Mollau (68)
Entraîneur de la section masculine (1958-1963)
Créateur de la section féminine en 1963 puis entraîneur
de la section (1963-2016)
Membre du Comité Directeur (2008-2016)
Vice-Président depuis 2008



CLAUDE BEYSSEN



Récipiendaire de la plaquette fédérale

• Club

Licencié au club Vaillants Arvernes Aulnat (63)
Entraîneur (1974-2008) – Président

• Comité Départemental du Puy-de-Dôme

Président depuis 2008

• Comité Régional d'Auvergne

Trésorier depuis 2008



JEAN- BERNARD SOLIGNAC

Récipiendaire de la plaquette fédérale

• Club

Licencié au club Cahors Gymnastique (46)
Aide-moniteur / Animateur / Juge au Réveil Cadurcien
(1965-1975)
Moniteur masculin et responsable technique – Cahors
Gymnastique (1979-1992)

• Comité Départemental du Lot

Président du comité technique (1980-1991)

• Comité Régional des Pyrénées

Médecin fédéral régional depuis 1978

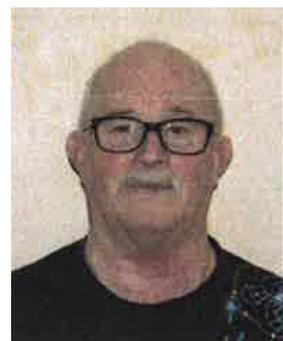
• Fédération

Juge niveau IV GAM (1970-1992)
Membre du Comité Directeur depuis 2013



ERIC ROUX

Récipiendaire
de la plaquette
fédérale



• Club

Union sportive Florentaise (18)
Entraîneur (1975-2006)
Trésorier adjoint (2006-2014)
Président de la Gymnastique Lunéroise depuis 2014

• Comité Départemental du Cher

Chargé du suivi des matériels

JEAN DUBOS

Récipiendaire
de la plaquette
fédérale



• Club

Licencié à la Municipale Condomoise (32)
Co-fondateur du club en 1955
Entraîneur (1955-1983)
Membre du Comité Directeur (1955-1958 puis 1967-1983)
Président jusqu'en 2016

• Comité Départemental du Gers

Membre du Comité Directeur (1955-1958)
Vice-Président (1967-1983)





PROJETS DE RÉSOLUTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Nancy - Samedi 8 avril 2017

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports de gestion présentés par le Trésorier et du rapport de certification des comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur du 4 mars 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2016 de la manière suivante :

- 100 000 € sur la formation des cadres en devenir par rapport au haut niveau ;
- 120 000 € pour l'équipement des Pôles France (matériel gymnique, matériel de soin et de récupération) ;
- 120 000 € pour la fourniture des structures déconcentrées en site internet ;
- 90 000 € pour la préparation des Equipes de France olympiques à l'horizon 2020 ;
- 50 000 € pour les pratiques non compétitives ;
- 401 818 € en report à nouveau positif.

Troisième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le prix global de l'affiliation pour la saison 2018/2019 à 160€.

Celui-ci comprend l'affiliation à la Fédération et la fourniture de deux séries annuelles du Gym Mag.

Quatrième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Maintenir le prix de la licence, hors assurance, pour la saison 2018/2019 à 22€,
- Fixer le prix de la licence, hors assurance, pour la saison 2019/2020 à 23€ et à 24€ pour la saison 2020/2021.

Cinquième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le prix de la licence individuelle hors assurance pour la saison 2018/2019 à 170€.

Sixième résolution

En application des dispositions règlementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison 2017/2018 :

* De fixer les tarifs et droits d'engagements pour les finales nationales conformément au tableau ci-dessous (prix en euros) :

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (synchro - duo - trio - quatuor)	Equipes / Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus
ÉLITE -Championnat de France - Masters	46	45	45
PERFORMANCE Championnat de France des Catégories Nationales	27	32	45
FEDERAL Catégories Trophée Fédéral et Festigym	20	25	40
Top 12			210

* Pour les autres compétitions, de maintenir le pouvoir aux assemblées générales des Comités Départementaux et Régionaux de fixer les droits d'engagements de la façon suivante :

- o Comité Départemental : échelon départemental ;
- o Comité Régional : échelon interdépartemental et régional.

* Pour les compétitions interrégionales ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de Comités Régionaux, les droits d'engagements sont fixés à 80% des droits des finales nationales.

Septième résolution

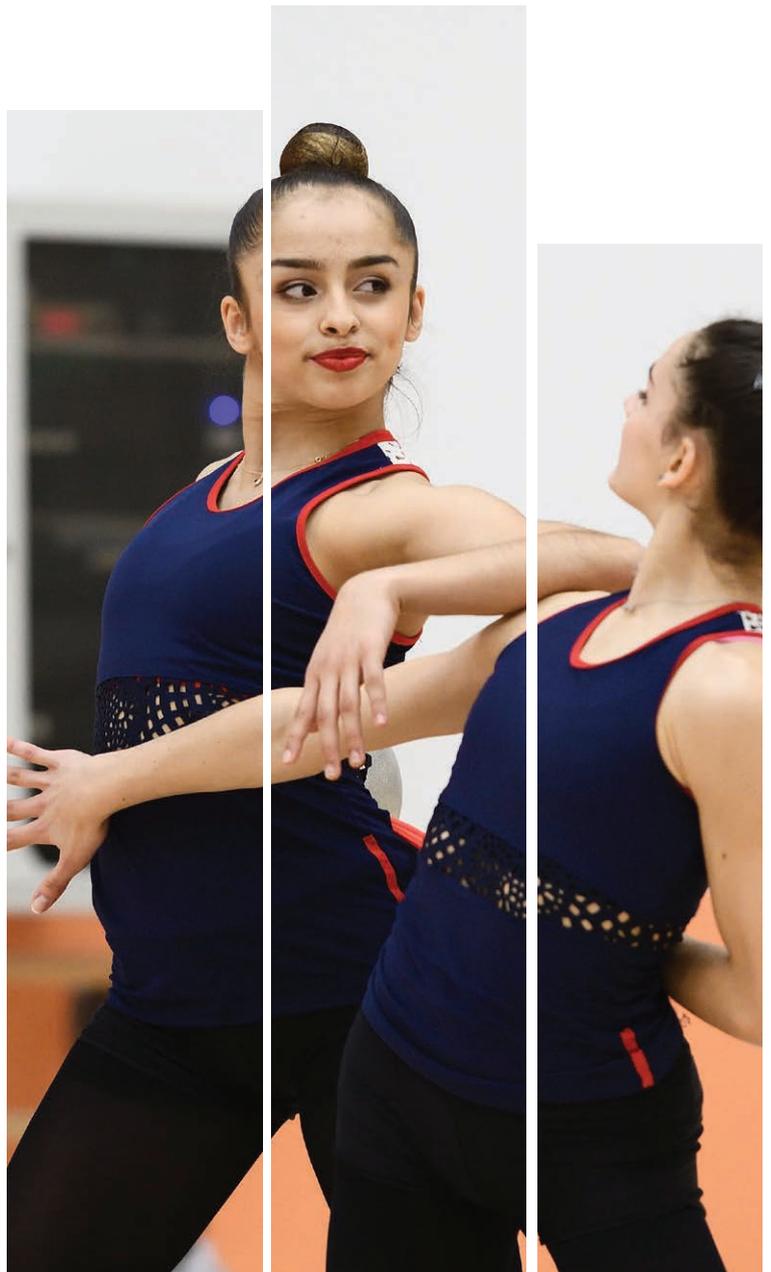
En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'adopter le budget de l'exercice 2018 tel que présenté.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L.612-5 du Code de Commerce, approuve ce rapport.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Nancy - Samedi 8 avril 2017

Première résolution

Après avoir pris connaissance du projet de modification des statuts, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de les adopter ainsi modifiés et de les substituer à compter de ce jour à ceux actuellement en vigueur.

Deuxième résolution

Après avoir pris connaissance du projet de modification du règlement intérieur, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de l'adopter ainsi modifié et de le substituer à compter de ce jour à celui actuellement en vigueur.

Troisième résolution

Après avoir pris connaissance du projet de modification du règlement disciplinaire, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'adopter ledit règlement ainsi modifié et de le substituer à compter de ce jour à celui actuellement en vigueur.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au Comité Directeur afin de procéder aux éventuelles modifications des statuts, du règlement intérieur et du règlement disciplinaire exigées par le Ministère des Sports dans le cadre de l'agrément, de la délégation et de la reconnaissance d'utilité publique accordés à la Fédération, dans la mesure où ces dernières ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la Fédération faits par elle. Le cas échéant, ces modifications seront portées à la connaissance de l'Assemblée Générale lors de sa prochaine réunion.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.





RAPPORT FINANCIER



RAPPORT DE GESTION DU TRÉSORIER

Pascal Jourdan

SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Le budget 2016 proposé à l'Assemblée Générale du 27 juin 2015 avait pour objectif de :

- Préparer l'avenir de nos collectifs nationaux à l'horizon 2020,
- Développer et compléter une gamme de produits au service des clubs et de la croissance,
- Mettre les nouvelles technologies au service des clubs et de leurs dirigeants,
- Contribuer à moderniser le siège fédéral.

L'exercice 2016 aura été marqué par deux événements majeurs :

- La poursuite des travaux de réaménagement du 2^{ème} étage suite à l'incendie de mai 2015 et une mise en service en septembre 2016. Les experts d'assurance ont rendu leurs conclusions sur l'exercice 2016.
- La participation aux Jeux Olympiques de Rio pour l'ensemble des disciplines olympiques après les sélections obtenues au « Test Event » en avril 2016, toujours à Rio.

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

Le résultat au 31 décembre 2016 fait apparaître un excédent de 881 818 € contre un excédent de 835 114 € en 2015.

Pourquoi cet excédent ?

Ce résultat est composé de trois résultats : le résultat d'exploitation, le résultat financier et le résultat exceptionnel.

Pour le comprendre, il convient de les analyser distinctement.

Le résultat d'exploitation s'élève à 478 877€ au 31 décembre 2016 contre 746 971€ en 2015.

Par rapport à l'objectif d'équilibre financier fixé pour cet exercice, l'excédent est causé principalement par une croissance du nombre de licenciés supérieure à la prévision et à une reprise sur provision suite à la conclusion sur certains litiges.

Le résultat financier s'élève à 7 101 € au 31 décembre 2016 contre 540 830 € en 2015.

Cette forte baisse s'explique par la cession exceptionnelle de produits financiers en 2015 à hauteur de 536 K€ pour se mettre en conformité avec la législation et qui n'a pas été renouvelée en 2016.

Le résultat exceptionnel s'élève à 394 911 € au 31 décembre 2016 contre - 379 999 € en 2015.

Cette variation s'explique par le remboursement du sinistre à hauteur de 524 K€ diminué par des charges exceptionnelles liées à l'incendie à hauteur de -139 K€.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 12 198 K€. Les produits

Les produits d'exploitation s'élèvent à 12 198 K€ en 2016 contre 13 486 K€ en 2015, soit une baisse de - 1 288 K€ représentant 11% du total des produits d'exploitation en 2016.

Les principales variations sont les suivantes :

- Une hausse du produit des licences impactant le résultat de +341 K€. Les licences (6 172 K€) et affiliations (222 K€) représentent 60% du total des produits.
- Une hausse des partenariats de 249 K€.
- Une baisse des produits des événements internationaux principalement en raison des Championnats d'Europe organisés en 2015.
- Une baisse des subventions du Ministère des Sports (-171 K€), hors plan citoyen, liée principalement au versement direct aux cadres d'Etat des indemnités de sujétion (-120 K€).

Les charges d'exploitation s'élèvent à 11 719 K€.

Les charges d'exploitation sont de 11 719 K€ en 2016 contre 12 739 K€ en 2015 soit une baisse de - 1 020 K€ représentant 9% du total des charges d'exploitation 2016. Cette diminution est principalement due au Championnat d'Europe organisé en 2015.

Concernant l'analyse des charges 2016, il est important de souligner la comptabilisation de dépréciations de créances pour un montant de 41 K€ et d'une provision pour risques à caractère social et fiscal de 40 K€.

Pour compléter ces informations comptables, il est toujours utile d'analyser la comptabilité analytique qui fournit un résultat de chacune de nos activités.

Les objectifs budgétaires votés en Assemblée Générale ont été dépassés pour les chapitres « ressources propres » et « partenariat ». Augmenter nos ressources propres, c'était une stratégie financière énoncée au Congrès de 2013 et qui s'affirme chaque année.

Les produits des partenariats, et en particulier les partenariats en nature et prestation, augmentent de 67,5% par rapport à 2015.

Les objectifs de croissance du nombre de licenciés ont été atteints au 31/08/2016 (+2%), et dépassés au 31/12/2016 (+6,1% au lieu de 3%).

A propos des charges, les écarts significatifs par rapport à l'exercice 2015 concernent :

Le chapitre « Administration » : il augmente de 26% par rapport au réalisé 2015. Cet écart s'explique par l'organisation de deux Assemblées Générales, la mise en œuvre de la réforme territoriale et la modernisation du siège social.

Le chapitre « Activités gymniques » :

- La baisse du budget « Préparation des collectifs » est liée à l'arrêt de l'Ensemble France de GR. Mais le budget pour la préparation des Juniors et des Espoirs est à la hausse de 27% en 2016 (392 K€ contre 308 K€ en 2015)

- Le budget « développement des activités gymniques » est en légère baisse (-7%). Cette baisse est due principalement aux événements internationaux Gym Pour Tous. Mais les objectifs en matière de production des produits Access Gym ont été tenus et ce budget a permis l'étude de nouvelles activités telle que la Gym Urbaine.

– Le budget consacré à la « Structuration et développement territorial » augmente de 100 K€. Cette augmentation est due à l'organisation de deux colloques des structures déconcentrées et à la fourniture de panneaux de communication en direction des structures déconcentrées et des Pôles. Les dotations en faveur des C.O.T augmentent de 6,4%.

Les investissements

La dotation aux investissements augmente de 9%. Cette augmentation s'explique par les investissements réalisés pour les travaux de réaménagement du 2^{ème} étage et pour la réalisation du plan numérique. Ainsi, deux nouveaux outils, OrdoGym et DJGym, et un outil largement rénové, EngaGym, ont été mis à disposition des clubs en septembre 2016.

Les charges de personnel s'élèvent à 3 023 K€ en 2016 alors que le budget voté présentait un niveau de charges de 2 870 K€. L'écart est dû principalement aux paiements d'indemnités de licenciement compensées par une reprise de provision.

ANALYSE DU BILAN

Le bilan total s'élève à 9 165 K€ et nos fonds propres à 5 294 K€. La hausse est imputable au résultat positif de l'exercice.

Bilan Actif

Les investissements sont de 1 297 K€ sur l'exercice 2016. La Fédération a réalisé d'importants travaux suite à l'incendie du deuxième étage du siège social en 2015. Le poste le plus important concerne les constructions à hauteur de 453 K€. Cela correspond principalement aux agencements et aménagements liés à l'électricité, aux

murs et à la plomberie.

D'autre part, les acquisitions liées à la mise en place du plan numérique représentent un montant total de 721 K€ sur l'exercice. Lors de l'exercice 2016, il n'y a eu qu'une sortie d'immobilisation à hauteur de 9 K€ amortie pour un montant de 6 K€ au 31/12/2016 soit un impact sur le résultat de 4 K€.

Les créances de la Fédération s'élèvent à 1 593 K€ et concernent principalement les Comités Régionaux suite aux facturations des licences 2016/2017. Une partie de ces créances est dépréciée pour un montant total de 171 K€ en raison du risque lié au recouvrement.

La trésorerie nette à la clôture s'élève à 3 945 K€ au 31 décembre 2016 contre 4 332 K€ au 31 décembre 2015. La trésorerie a diminué entre la clôture 2015 et 2016 et ce, malgré l'augmentation du délai de règlement moyen fournisseur. Cette baisse s'explique par la variation des flux de trésorerie liée à l'investissement -1 365 K€ principalement en raison des acquisitions d'immobilisations à hauteur de 1 297 K€.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 701 K€. Elles correspondent à des charges de fonctionnement de la Fédération à verser en 2016.

Bilan Passif

En 2016, la Fédération ne présente pas de découvert et ne dispose pas d'emprunt auprès d'établissements de crédit. Les autres dettes financières sont de 759€ et correspondent à des cautions reçues pour la maison des sports.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 1 166 K€. Elles sont en baisse de 346 K€ par rapport à 2015. Ces dettes concernent divers fournisseurs de la Fédération et des aides aux structures territoriales à verser.

Les autres dettes s'élèvent à 173 K€ au 31 décembre 2016 contre 601 K€ au 31 décembre 2015. Cette diminution provient du versement des aides aux structures territoriales suite à l'engagement pris en 2014 concernant les contrats d'objectifs territoriaux. Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 710 K€ et correspondent essentiellement aux produits de licences, d'affiliation et d'assurance concernant la saison 2016/2017 à comptabiliser sur 2017.

Les objectifs assignés à ce budget ont été atteints :

- L'avenir de nos collectifs nationaux à l'horizon 2020 a commencé à se construire, accompagné par une hausse des budgets de 27%.
- De nouveaux produits ont été mis à la disposition des clubs avec la généralisation d'AccessGym à l'ensemble des disciplines.
- La mise en œuvre des contrats d'objectifs s'est poursuivie. Sur trois ans, ce sont 1 500 000 € qui ont soutenu et renforcé l'action de nos structures déconcentrées.
- Le plan numérique est en œuvre avec de nouveaux outils au service des clubs et de leurs dirigeants depuis septembre 2016, mais aussi un nouveau site internet mis en ligne en juillet 2016.
- Le siège fédéral se modernise : par obligation avec la modernisation des locaux, mais aussi la réorganisation des Pôles, la réalisation d'un plan de formation du personnel et la mise en place de nouveaux outils numériques.

PERSPECTIVES D'AVENIR ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DES COMPTES

Nos fonds propres sont à la hausse, conséquence du résultat positif de l'exercice. L'accumulation de réserves suffisantes garantit la pérennité de la structure à moyen terme mais elle doit permettre aussi de financer les projets pluriannuels comme les projets d'investissement

ou des projets spécifiques.

Pour les investissements, nous avons un projet ambitieux dans le domaine numérique pour un montant de 2 600 000 € : il a débuté en 2015 et se poursuivra jusqu'en 2020.

Pour ce qui concerne les projets spécifiques, nous vous proposons de constituer en toute transparence des réserves ciblées sur des projets porteurs d'avenir en lien direct avec le projet fédéral :

Pour faciliter la collaboration et la coopération au sein de la FFG, nous proposons une réserve de 120 000 € pour la fourniture des structures déconcentrées en site internet, suite au projet présenté au colloque des structures déconcentrées du mois de décembre 2016.

Pour faire évoluer nos pratiques gymniques, nous proposons :

- Une réserve de 100 000 € pour la formation des cadres en devenir pour entraîner au niveau international,
 - Une réserve de 120 000 € pour l'équipement des Pôles France en matériel gymnique et de soin,
 - Une réserve de 90 000 € pour la préparation des équipes de France Olympiques à l'horizon 2020,
 - Une réserve de 50 000 € pour élargir l'offre gymnique.
- C'est une gestion innovante et responsable de nos fonds propres que nous vous proposons au travers de la résolution numéro deux.

Pour conclure,

Ces résultats financiers nous encouragent à maintenir nos principes de gestion composés de prudence, d'exigence, d'optimisation et de contrôle. Associés à une croissance de nos fonds propres, nous construisons les bases financières d'une fédération qui investit pour l'avenir.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

MARS 2017

Rapports du Commissaire aux comptes

ORCOM

FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE

7, TER COUR DES PETITES ECURIES

75010 PARIS

SIRET 784 405 839 00043 NAF 8551Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2016

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

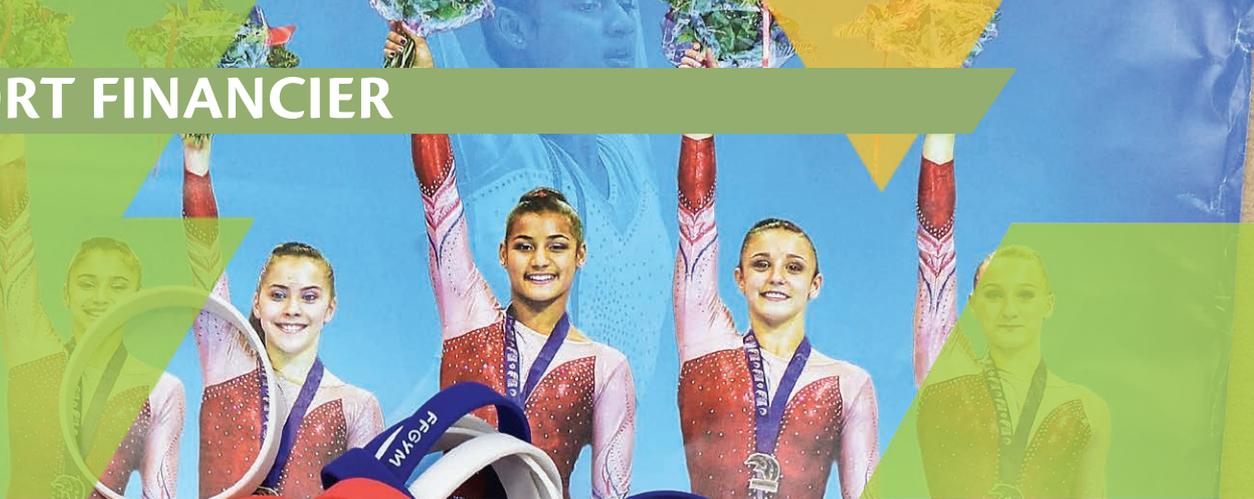
- le contrôle des comptes annuels de l'association FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



MARS 2017

Rapports du Commissaire aux comptes

orcom

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons vérifié la correcte comptabilisation du produit des licences, notamment les produits constatés d'avance compte tenu du décalage entre la date de validité de la licence (du 1^{er} septembre au 31 août) et l'exercice comptable (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Le siège de votre Fédération a subi un incendie le 18 mai 2015. Nous nous sommes assurés du bon traitement comptable des conséquences de cet événement concernant les acquisitions d'immobilisations et les indemnités d'assurance reçues sur l'exercice 2016.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Orléans, le 7 mars 2017
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
ORCOM AUDIT

B. ROUILLÉ
Associé Mandataire Social



Bilan actif

ASS Fédération Française de Gymnastique

Au : 31/12/2016

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2015	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	1 203 470 120 000 200 832	525 862	677 608 120 000 200 832	35 434 120 000 110 806
	TOTAL	1 524 303	525 862	998 441	266 241	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst. techniques, mat.out industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	2 925 406 70 653 1 009 810	1 303 792 47 659 832 932	1 621 613 22 994 176 878	1 256 393 3 201 181 746 20 744
	TOTAL	4 005 870	2 184 385	1 821 485	1 462 086	
Immobilisations financières ^{2*}	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	36 156 63 200 13 966	7 470	28 686 63 200 13 966	28 686 54 422 15 679	
TOTAL	113 323	7 470	105 853	98 787		
Total I	5 643 497	2 717 717	2 925 779	1 827 115		
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commande					
	Créances ^{3*}	Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	1 546 127 285 178	67 054 171 183	1 479 073 113 995	1 972 291 220 627
TOTAL	1 831 306	238 237	1 593 068	2 192 918		
Divers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4)	1 500 000 2 445 440 701 287		1 500 000 2 445 440 701 287	1 500 000 2 832 364 522 503	
TOTAL II	6 478 034	238 237	6 239 797	7 047 786		
Charges à répartir sur plusieurs exercices III Primes de remboursement des emprunts IV Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		12 121 531	2 955 954	9 165 577	8 874 901	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					



Bilan passif

ASS Fédération Française de Gymnastique

Au: 31/12/2016

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	146 601	146 601
	Ecarts de réévaluation		1 092 665
	Réserves	2 828 890	2 828 890
	Report à nouveau	1 436 810	-490 968
	Résultat de l'exercice	881 818	835 114
Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
	Total I	5 294 121	4 412 303
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	40 000	210 000
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	63 841	70 000
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	Total II	103 841	280 000
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	759	1 001
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 166 157	1 512 490
	Dettes fiscales et sociales	699 348	800 568
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 736	
	Autres dettes	172 910	600 596
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	1 709 702	1 267 941	
	Total III	3 767 614	4 182 598
	Écart de conversion passif IV		
	Total du passif (I+II+III+IV)	9 165 577	8 874 901
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	3 767 614	4 182 598
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		



Compte de résultat

ASS Fédération Française de Gymnastique

Période de l'exercice 01/01/2016 31/12/2016
Période de l'exercice précédent 01/01/2015 31/12/2015

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	2 147	
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	2 005 581	2 549 912
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	2 007 729	2 549 912
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	6 391 518	6 027 655
	Dons		
Legs et donations			
Subventions d'exploitation	2 320 271	3 342 617	
Produits liés à des financements réglementaires			
Ventes de dons en nature			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	335 863	453 418	
Autres produits	1 142 384	1 112 733	
	Total des produits d'exploitation I	12 197 767	13 486 338
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	1 096 345	503 966
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	5 754 685	7 275 357
	Impôts, taxes et versements assimilés	271 684	239 546
	Salaires et traitements	1 953 456	2 013 171
	Charges sociales	904 129	896 206
	Dotations sur immobilisations	271 865	248 094
	d'exploitation sur actif circulant : provisions	45 693	58 902
pour risques et charges : provisions		40 000	
Subventions accordées par l'association	1 378 039	1 436 776	
Autres charges	42 990	27 345	
	Total des charges d'exploitation II	11 718 890	12 739 366
	Résultat d'exploitation (I-II)	478 877	746 971
Opérations communes	Excédents ou déficits transférés III	708 206	671 809
	Déficits ou excédents transférés IV	-713 437	-627 538
Produits financiers	Produits financiers de participations	9 003	7 503
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	0	
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change	2	8 951
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 947	536 291	
	Total des produits financiers V	10 953	552 747
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		7 470
	Intérêts et charges assimilés	3 345	3 989
	Différences négatives de change	506	457
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI	3 851	11 916
	Résultat financier (V-VI)	7 101	540 830
	Résultat courant avant impôt (I-II+III+V-VI)	480 747	1 332 072
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		



Compte de résultat (suite)

ASS Fédération Française de Gymnastique

Période de l'exercice 01/01/2016 31/12/2016

Période de l'exercice précédent 01/01/2015 31/12/2015

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	529 024	164 168
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 400	2 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	534 424	166 168
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	434	10 720
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	139 078	55 616
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		479 830
	Total des charges exceptionnelles VIII	139 513	546 167
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		394 911	-379 999
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X		46 959
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI	6 158	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII		70 000
Total des produits (I+III+V+VII+X) XIII		13 457 510	14 877 063
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		12 575 691	14 041 949
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		881 818	835 114
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		136 128	726 235
Bénévolat			488 250
Prestations en nature		136 128	237 985
Dons en nature			
Charges		136 128	726 235
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services		136 128	237 985
Personnel bénévole			488 250

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

MARS 2017

Rapports du Commissaire aux comptes

orkom

FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE
7, TER COUR DES PETITES ECURIES
75010 PARIS
SIRET 784 405 839 00043 NAF 8551Z

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisé(s), sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

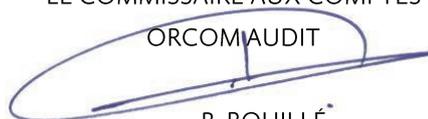
Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions des articles L 612-5 du code de commerce et 242 C du Code Général des Impôts.

Fait à Orléans, le 7 mars 2017

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOMAUDIT



B. ROUILLÉ

Associé Mandataire Social

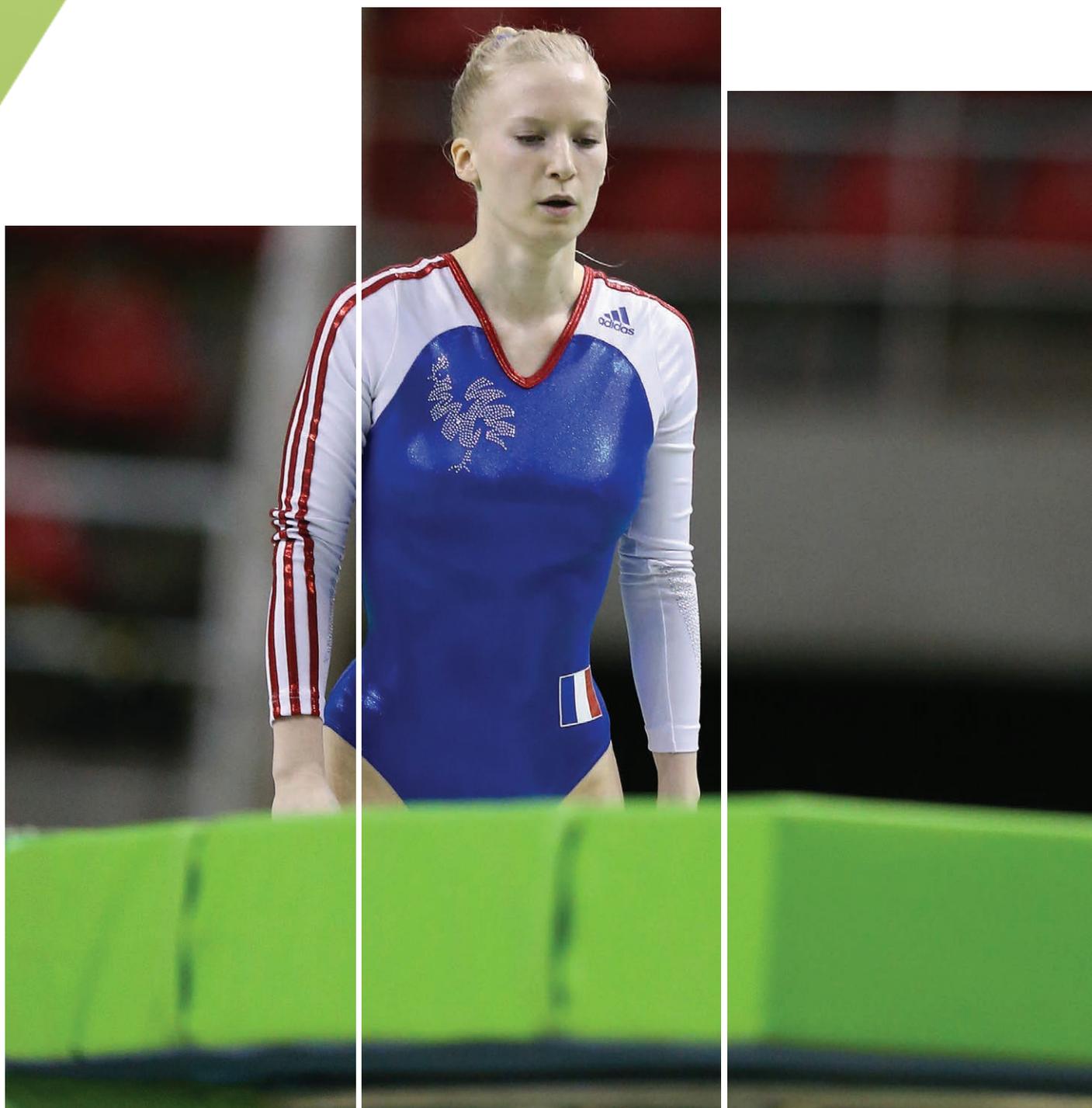
COMPTE DE RÉSULTAT ANALYTIQUE

PRODUITS	2 016	2 016
	voté	réalisé
Ressources propres	8 041 000,00	8 297 590,00
Licences	6 127 000,00	6 172 069,00
Affiliations	221 000,00	222 450,00
Publications (Gym Mag)	44 000,00	15 654,00
Droits d'engagements finales nationales	199 000,00	189 125,00
Participation aux grands événements hors France	220 000,00	229 911,00
Inscriptions formations fédérales et professionnelles	10 000,00	0,00
Droits de mutation, pénalités, amendes	5 000,00	2 706,00
Autres produits	585 000,00	757 469,00
Quote-part zones	630 000,00	708 206,00
Assurances	1 047 000,00	1 062 000,00
Partenariats (hors grands évènements)	620 000,00	1 066 791,00
Partenariats commerciaux	350 000,00	280 840,00
Publicités	10 000,00	1 700,00
<i>Partenariats en nature et prestations</i>	<i>260 000,00</i>	<i>784 251,00</i>
Subventions	2 420 000,00	2 327 670,00
Convention d'objectifs	2 360 000,00	2 214 452,00
Emplois aidés	0,00	2 352,00
Autres aides	0,00	8 700,00
CNOSF (International et équipement)	60 000,00	102 166,00
Maison des Sports	160 000,00	158 085,00
Produits financiers	0,00	10 950,00
Produits exceptionnels	0,00	534 424,00
Déficit budgétaire	0,00	0,00
Total des produits hors évènementiel	12 288 000,00	13 457 510,00
Evènementiel international organisé en France	300 000,00	0,00
Total général des produits	12 588 000,00	13 457 510,00

RAPPORT FINANCIER

CHARGES	2 016 prévisionnel	2 016 réalisé
Administration	1 420 000,00	1 500 468,00
Fonctionnement institutionnel	670 000,00	703 822,00
Services généraux	280 000,00	328 028,00
Communication, promotion et système d'information	470 000,00	468 618,00
Assurances	1 072 000,00	1 038 000,00
Activités gymniques	6 104 000,00	5 528 438,00
Développement du sport de haut-niveau	3 324 000,00	2 997 793,00
Promotion du sport pour le plus grand nombre	1 845 000,00	1 571 731,00
Formation de l'encadrement	230 000,00	224 772,00
Médical et prévention	95 000,00	23 800,00
Structuration et développement territorial	610 000,00	710 342,00
Partenariats	260 000,00	788 252,00
<i>Partenariats en nature et prestations (hors CE)</i>	<i>260 000,00</i>	<i>788 252,00</i>
Maison des Sports	152 000,00	139 781,00
Charges financières et dotations comptables	280 000,00	271 865,00
Charges financières		
Dotations comptables (amortissement et créances douteuses)		271 865,00
Charges exceptionnelles et sur exercices antérieurs	0,00	139 512,00
Charges à répartir	3 100 000,00	3 169 375,00
Charges de personnel administratif et technique	2 870 000,00	3 023 674,00
Indemnité de sujétion	180 000,00	83 396,00
Charges de fonctionnement de la Direction Technique Nationale	50 000,00	62 305,00
Excédent d'exploitation	0,00	0,00
Total des charges hors événementiel (1)	12 388 000,00	12 575 691,00
Événementiel international organisé en France (2)	200 000,00	0,00
Charges de personnel administratif et technique	0,00	0,00
Indemnité de sujétion/fonctionnement DTN	0,00	0,00
Charges d'organisation	200 000,00	0,00
Total général des charges (1+2)	12 588 000,00	12 575 691,00

Détail du budget ACTIVITES GYMNIQUES	2 016 prévisionnel	2 016 réalisé
Développement des activités gymniques olympiques et de haut-niveau	3 324 000,00	2 997 793,00
Préparation des collectifs	1 277 000,00	1 169 973,00
Projet de performance fédéral (ex PES)	960 000,00	971 258,00
Formation, insertion professionnelle et aides personnalisées	742 000,00	594 318,00
Suivi de la santé des sportifs sur les listes de haut-niveau	210 000,00	136 689,00
International et coopération	135 000,00	125 555,00
Promotion des activités gymniques pour le plus grand nombre	1 845 000,00	1 571 731,00
Développement des activités gymniques	520 000,00	336 852,00
Soutien aux manifestations nationales	577 000,00	476 699,00
Aides aux zones techniques et DOM/TOM, secteurs scolaire, universitaire	748 000,00	758 180,00
Formation de l'encadrement	230 000,00	224 772,00
Formation fédérale	90 000,00	149 039,00
Formation professionnelle	90 000,00	57 075,00
Documentation pédagogique	50 000,00	18 658,00
Médical et prévention	95 000,00	23 800,00
Structuration du secteur médical	68 500,00	13 800,00
Actions de prévention – recherche	26 500,00	10 000,00
		0,00
Structuration et développement territorial	610 000,00	710 342,00
Structuration et développement territorial	120 000,00	228 567,00
Développement territorial (COT)	490 000,00	481 775,00
		0,00
Totaux	6 104 000,00	5 528 438,00





LES PARTENAIRES DE LA FÉDÉRATION



Ce document est édité par le Pôle Communication de la Fédération Française de Gymnastique.

Crédits photos :

Thomas Schreyer | Anh Viet Chau | FFGYM | Annie Photographies |
Marion Cordonnier | Jean-Marc Mouchet | icon sport

Comité de rédaction :

Pauline Ange | Patrick Andréani | Xavier Baguelin | Pierre Billard | Hélène Bouline | Jean-François Blanquino |
James Bateau | Corinne Callon | Dominique Cayzelle | Mickaël Deroubaix | Alexandre Domange | Pascal Jourdan |
Thierry Klein | Emilie Koenig Clemenceau | Marilyne Lanaud | Chantal Languet | Agnès Lichtlé | David Lortholary |
Dominique Maillot-Breillat | Eric Marsille | Dominique Mérieux | Malika Mesrar | Jean-Marc Pastor | Fabienne
Ringler | Julie Roussel | David Vallée | Régis Walker

**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE GYMNASTIQUE**

7 ter, cour des Petites écuries 75010 Paris

Tél : 01 48 01 24 48 / **Fax :** 01 47 70 16 07

Mail : contact@ffgym.fr / **Site :** www.ffgym.fr

